

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1147

9 mai 2008

SOMMAIRE

Abe Moussera S.A.	55018	LaSalle Euro Growth II S.à r.l.	55013
Blue Sky Holding S.A.	55047	LaSalle German Income and Growth 2 Lu-	
Candle LuxCo 2 S.à r.l.	55050	xembourg S.à r.l.	55017
Carthago Invest S.A.	55050	LaSalle Investment Management Luxem-	
CB International Finance S.à.r.l.	55014	bourg S.à.r.l.	55017
CB International Finance S.à.r.l.	55012	LGIG 2 Property C2 S.à r.l.	55046
Commercial Union International Life S.A.		LGIG Property D1 S.à r.l.	55016
.....	55011	LGIG Property D2 S.à r.l.	55016
Dalriada Holdings S.à r.l.	55012	LGIG Property D3 S.à r.l.	55054
EFA Partners	55014	PS S.à r.l.	55020
Endurance Hospitality Asset S.à r.l.	55011	RHS	55055
Endurance Residential Fehrbelliner S.à r.l.		Rock Ridge RE 13	55010
.....	55013	Scanfi S.A.	55047
Endurance Residential Rostock S.à r.l. ...	55014	Serrurerie Kockhans Daniel Sàrl	55015
Ferrari International S.A.	55012	Silver Point Sourcing S.à r.l.	55015
Field Point I-A RE 8	55013	Tico	55010
F.I. & J. Holding S.A.	55010	Titano Fund	55054
GBL Verwaltung S.à r.l.	55011	UBS Equity Fund Management Company	
GSC European CDO IV S.A.	55056	S.A.	55050
Hanover Square Holding S.à r.l.	55011	UBS (Lux) Key Selection SICAV	55017
Hospitality Invest S.à r.l.	55019	UBS Money Market Fund Management	
KPMG Audit	55015	Company S.A.	55016
Labolux S.A.	55047	Wood Retail Lux Holdings S.à r.l.	55012

Tico, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Bertrange, 185, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 17.927.

—
LIQUIDATION JUDICIAIRE*Extrait*

Par jugement rendu en date du 10 avril 2008, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société TICO s. à r.l, avec siège social à L-8041 Bertrange, 185, rue des Romains, de fait inconnue à cette adresse.

Le même jugement a nommé juge-commissaire Madame Christiane Junck, vice-présidente, et liquidateur Maître Emilie Waty, avocat, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Emilie Waty

Le liquidateur

Référence de publication: 2008052202/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05570. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

F.I. & J. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 115.686.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2008.

Pour F.I. & J. Holding S.A.

Signature

Référence de publication: 2008052853/1081/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP03544. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Rock Ridge RE 13, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 129.243.

Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 1^{er} février 2008

L'associé unique de Rock Ridge RE 13 (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Thijs van Ingen, né le 5 décembre 1974 à Tiel, (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de ses fonctions de gérant B de la Société, avec effet au 1^{er} février 2008.

- de nommer Mr. Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) aux fonctions de gérant B de la Société avec effet au 1^{er} février 2008, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 7 février 2008.

Elisa Gottardi.

Référence de publication: 2008052502/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2008, réf. LSO-CN05865. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

GBL Verwaltung S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R.C.S. Luxembourg B 93.453.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 01 avril 2008.

Pour GBL Verwaltung S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008052852/2386/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01719. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Endurance Hospitality Asset S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 124.540.

Les comptes annuels statutaires au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008052856/1273/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00095. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Commercial Union International Life S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 34.500.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 55.381.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008051350/4105/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04820. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Hanover Square Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 14.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 111.287.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052326/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03428. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Wood Retail Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 130.221.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Pour Wood Retail Lux Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008052858/1081/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04029. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Dalriada Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 119.344.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2008.

Pour Dalriada Holdings S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2008052859/1081/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2008, réf. LSO-CP04027. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

CB International Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 93.303.

Les comptes annuels au 28 février 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052342/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04432. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Ferrari International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 68.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERRARI INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2008052356/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03472. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

LaSalle Euro Growth II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.511.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'ont été nommés aux fonctions de gérants de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- Mr Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

- Mme Virginie Vely, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052411/2570/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04375. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Field Point I-A RE 8, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 125.836.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 16 janvier 2008

L'associé unique de Field Point I-A RE 8 (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Thijs van Ingen, né le 5 décembre 1974 à Tiel, (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), de ses fonctions de gérant B de la Société, avec effet au 1^{er} février 2008.

- de nommer Mr. Paul Lefering, né le 20 octobre 1972 à Rotterdam (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) aux fonctions de gérant B de la Société avec effet au 1^{er} février 2008, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 21 février 2008.

Elisa Gottardi.

Référence de publication: 2008052490/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2008, réf. LSO-CO01777. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Endurance Residential Fehrbelliner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 124.542.

—
Les comptes annuels statutaires au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008052857/1273/14.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00087. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

EFA Partners, Société Anonyme.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 99.868.

—
Extrait de deux résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2008

Nomination du réviseur d'entreprises

«L'Assemblée nomme la société Deloitte S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, comme réviseur d'entreprises pour l'année 2008».

Renouvellement des mandats d'administrateurs

«Le mandat de tous les administrateurs venant à échéance, l'Assemblée décide de renouveler ces derniers et de reconduire tous les membres du conseil d'administration dans leurs fonctions pour un mandat d'une durée d'un an expirant à la date de l'assemblée générale ordinaire de la Société qui se tiendra en 2009.

Ainsi, sont reconduits les administrateurs suivants pour une durée d'un an:

M. Jean-Claude Finck, Directeur-Général de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat Luxembourg, demeurant à Foetz;

M. Rafik Fischer, Directeur à la Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, demeurant à Goetzingen;

M. Pierre Ahlborn, Administrateur-Délégué de la Banque de Luxembourg S. A., demeurant à Mersch;

M. Antoine Calvisi, Vice-Président du Comité de Direction de la Banque de Luxembourg S.A., demeurant à Moutfort;

M. Paolo Vinciarelli, Chef de Département Fonds d'Investissement à la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, demeurant à Esch-sur-Alzette;

M. Serge d'Orazio, Head of Investment Funds & Global Custody Division à la Kredietbank S.A. Luxembourgeoise, demeurant à Sanem."

Référence de publication: 2008051816/6300/26.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05691. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

CB International Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 93.303.

—
Les comptes annuels au 28 février 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008052340/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04402. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Endurance Residential Rostock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 124.541.

—
Les comptes annuels statutaires au 30 septembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008052854/1273/15.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02487. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080058197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

S.K.D., Serrurerie Kockhans Daniel Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4687 Differdange, 350, rue Wwoiwer.
R.C.S. Luxembourg B 77.497.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERRURERIE KOCKHANS DANIEL Sàrl, en abrégé S.K.D. Sàrl

Signature

Référence de publication: 2008050821/3206/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2008, réf. LSO-CO01367. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080055985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2008.

Silver Point Sourcing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 121.027.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 31 mars 2008

En date du 31 mars 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Frederick H. FOGEL de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 mars 2008;

- de nommer Monsieur Kenneth PIPPIN, né le 25 janvier 1972 en Arizona, Etats-Unis, ayant comme adresse professionnelle: 20, St. James's Street, SW1A 1ES Londres, Royaume-Uni, en tant que nouveau gérant de la Société avec effet au 31 mars 2008 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

SILVER POINT SOURCING S.À R.L.

Signature

Référence de publication: 2008049000/250/21.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02724. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080053188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2008.

KPMG Audit, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 103.590.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 17 mars 1992, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 385 du 7 septembre 1992, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu en date du 1^{er} octobre 2004, acte publié au Mémorial, Recueil Spécial C numéro 1311 du 22 décembre 2004.

Extrait des décisions de l'Assemblée Générale des Associés en date du 24 janvier 2008

1. Le siège social est transféré du 31, allée Scheffer au 9, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

2. La société INTERAUDIT S.à r.l., 119, avenue de la Faiëncerie à L-1511 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes annuels de l'exercice social 2007/08 se terminant au 30 septembre 2008.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Carlo JENTGEN

Directeur Financier

Référence de publication: 2008051264/3261/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO07804. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080055606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2008.

UBS Money Market Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 66.303.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Pour UBS Money Market Fund Management Company S.A.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Michaela Imwinkelried

Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2008052343/1360/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00651. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

LGIG Property D2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 130.328.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- Mr Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052403/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04404. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

LGIG Property D1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 284.100,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 130.329.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- Mr Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052404/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04399. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 168.050,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.032.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- Mr Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052408/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04386. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

LaSalle Investment Management Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 94.325,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 60.037.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- Mr Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052410/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04377. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

UBS (Lux) Key Selection SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.580.

Le bilan au 30 septembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Pour UBS (Lux) Key Selection Sicav

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schütz / Michaela Imwinkelried

Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2008052350/1360/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00664. - Reçu 176,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Abe Moussera S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 31, rue Belle-vue.

R.C.S. Luxembourg B 101.462.

L'an deux mille huit, le dix mars.

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "ABE MOUSSERA S.A.". avec siège social à L-8832 Rombach-Martelange, 31, rue Belle-Vue, constituée suivant acte reçu par le notaire Lucien SCHUMAN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1983, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 24 du 26 janvier 1984, modifiée suivant acte reçu par le prêtre notaire SCHUMAN, en date du 22 septembre 1988, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 321 du 6 décembre 1988, modifiée suivant acte reçu par le notaire Jean Paul HENCKES, alors de résidence à Luxembourg, en date du 28 janvier 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 299 du 7 juillet 1992, modifiée suivant acte reçu par le prêtre notaire HENCKES en date du 14 février 1992, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 356 du 21 août 1992, modifiée suivant acte reçu par le prêtre notaire HENCKES en date du 2 août 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 516 du 10 décembre 1994, modifiée suivant décision de l'assemblée générale des actionnaires tenue sous seing privé en accord avec la loi du 10 décembre 1998, en date du 15 février 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1318 du 11 septembre 2002, modifiée suivant acte reçu par le prêtre notaire HENCKES en date du 21 novembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 48 du 9 janvier 2008, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 101.462.

L'assemblée est présidée par Monsieur Claude FABER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Nadia PRINTZ, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Charles THOUAND, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la société à concurrence de cent quarante-trois mille huit cent quarante euros (EUR 143.840,00) pour le porter de son montant actuel d'un million neuf cent soixante mille quatre cent quarante euros (EUR 1.960.440,00) à deux millions cent quatre mille deux cent quatre-vingts euros (EUR 2.104.280,00), par la création et l'émission de cent seize (116) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille deux cent quarante euros (EUR 1.240,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, par apport en espèces, avec paiement d'une prime d'émission de quatre mille trois cent quatre-vingt-onze euros (EUR 4.391,00) par action.

Souscription et libération des actions nouvelles.

2. Modification subséquente de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent quarante-trois mille huit cent quarante euros (EUR 143.840,00) pour le porter de son montant actuel d'un million neuf cent soixante mille quatre cent quarante euros (EUR 1.960.440,00) à deux millions cent quatre mille deux cent quatre-vingts euros (EUR 2.104.280,00), par la création et l'émission de cent seize (116) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille deux cent quarante euros (EUR 1.240,00) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes, avec paiement d'une prime d'émission de quatre mille trois cent quatre-vingt-onze euros (EUR 4.391,00) par action.

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée "TURBO'S HOET ESPAÑA SOCIEDAD LIMITADA", société de droit espagnol, ayant son siège social à Catarroja-46-Valencia, 18, Filiberto

Rodrigo, inscrite au "Registro Mercantil de Valencia" sous le numéro B 46 44 67 04, les actionnaires existants ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel.

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue "TURBO'S HOET ESPAÑA SOCIEDAD LIMITADA", prénommée,
ici représentée par Monsieur Jean-Charles THOUAND, employé privé, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,
en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 11 février 2008,
laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci,
qui déclare souscrire les cent seize (116) actions nouvellement émises d'une valeur nominale de mille deux cent quarante euros (EUR 1.240,00) chacune.

L'augmentation de capital a été libérée par un versement en espèces, de sorte que la somme de cent quarante-trois mille huit cent quarante euros (EUR 143.840,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Le souscripteur a payé en plus de la valeur nominale des actions nouvelles souscrites, une prime d'émission en espèces de quatre mille trois cent quatre-vingt-onze euros (EUR 4.391,00) par action, soit une prime totale de cinq cent neuf mille trois cent cinquante-six euros (EUR 509.356,00), de sorte que la somme de cinq cent neuf mille trois cent cinquante six euros (EUR 509.356,00) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Deuxième résolution

Comme conséquence de ce qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à deux millions cent quatre mille deux cent quatre-vingts euros (EUR 2.104.280,00), représenté par mille six cent quatre-vingt-dix-sept (1.697) actions de mille deux cent quarante euros (EUR 1.240,00) chacune, entièrement libérées."

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de six mille euros (EUR 6.000,00).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Faber, N. Printz, J.-C. Thouand, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 mars 2008. LAC / 2008/ 11292. - Reçu à 0,5%: trois mille deux cent soixante-cinq euros quatre-vingt-dix-huit cents (3.265,98€).

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2008.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2008052925/227/98.

(080058240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Hospitality Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 124.715.

—
RECTIFICATIF

L'an deux mille huit, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

"Endurance Hospitality Asset S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 38, rue Pafebrüch PA Hirebusch, L-8308 Capellen, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro 124.540,

ici représentée par Madame Nadia Weyrich, employée, demeurant à Arlon (Belgique), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé du 12 novembre 2007.

Une copie de ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Que suivant acte dressé par le ministère du notaire instrumentant, le 12 novembre 2007, publié au Mémorial C, le Recueil des Sociétés et Associations, numéro 146, daté du 18 janvier 2008, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social et a procédé en outre à une refonte complète des statuts;

- Que dans ledit acte il a été erronément oublié de mentionner que par un résolution séparée l'associé unique avait décidé de supprimer les parts sociales de Classe C et que le capital serait désormais représenté par quatre cents (400) parts sociales de Classe A et quatre cents (400) parts sociales de Classe B;

- Que la refonte des statuts a par ailleurs correctement tenu compte de cette résolution;

- Que le prédit acte est à compléter dans ses versions anglaise et française par une deuxième résolution de la teneur suivante:

"Second resolution

The shareholder decides to cancel the Class C shares and that from now on the subscribed share capital will be represented by four (400) Class A shares and by four hundred (400) Class B shares, without designation of a par value."

"Deuxième résolution

L'associé décide de supprimer les parts sociales de Classe C et que le capital sera désormais représenté par quatre cents (400) parts sociales de Classe A et par quatre cents (400) parts sociales de Classe B, sans désignation de valeur nominale."

- Qu'il y a encore lieu de rectifier le prédit acte en ce sens que la décision de refonte complète des statuts constitue la troisième résolution (et non la deuxième) résolution;

- Que toutes les autres dispositions figurant au dit acte du 12 novembre 2007, demeurent inchangées.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: N. WEYRICH, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 26 février 2008, Relation: EAC/2008/2706. — Reçu douze Euros 12,- €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008052726/239/47.

(080058317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

PS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 124.482.

In the year two thousand eight, on the twenty-first of February.

Before US Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- "Palamon European Equity II L.P.", a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under registration number LP 10434,

here represented by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal on 20 February 2008.

- "Palamon European Equity II "BOA" L.P." a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, having its registered office at Cleveland House 33 King Street, London, SW1Y 6RJ, registered in Cardiff under number LP 10450,

here represented by Mrs. Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on 20 February 2008.

- "PS Holdco S.à r.l." a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.124.143,

here represented by Mrs Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on 20 February 2008.

- "PS Management Beteiligungs GmbH & Co KG", a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany, registered with the commercial register of the local court of Ulm under registration no. HRA 720680, having its registered office at Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Germany,

here represented by Mrs Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given under private seal on 20 February 2008.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxy holder of the parties appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of "PS S.à r.l." (hereinafter referred to as the "Company"), a private limited liability company, with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B.124.482, incorporated pursuant to a notarial deed dated January 24, 2007, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), number 704 dated 25 April 2007 (page 33764) and amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 19 November 2007, not yet published in the Mémorial C.

The appearing parties representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to increase the share capital of the Company by an amount of fifty-seven thousand two hundred and seventy-five Euro (EUR 57,275.-) to raise it from its present amount of four million thirty-four thousand twenty-five Euro (EUR 4,034,025.-) to four million ninety-one thousand three hundred Euro (EUR 4,091,300.-) by creating and issuing two thousand two hundred and ninety-one (2,291) new Class B Shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Subscription - Payment

Thereupon intervened PS Management Beteiligungs GmbH & Co KG, prenamed, which declares to subscribe to two thousand two hundred and ninety-one (2,291) new Class B Shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each, for the global amount of fifty-seven thousand two hundred and seventy-five Euro (EUR 57,275.-).

The others shareholders waive their preferential subscription rights.

Such new Class B Shares are to be paid up by a contribution (hereinafter referred to as the "Contribution") in cash. The total contribution of fifty-seven thousand two hundred and seventy-five Euro (EUR 57,275.-) fully paid up by the Contribution is allocated to the Company's share capital.

The proof of the existence and of the value of the above Contribution has been produced to the undersigned notary.

Second resolution

The shareholders decide to amend and restate the articles of incorporation of the Company without changing the purpose of the Company.

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the "Company") which shall be governed by the 1915 Law, as well as by the Articles and the Shareholders Agreement.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company exists under the name of "PS S.à r.l."

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The registered office may be transferred within the same municipality by decision of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the manager or, in case of several managers, by the board of managers.

In the event that the manager or the board of managers determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

B. Share Capital - Shares

Art. 6. Share Capital.

6.1. The share capital is fixed at four million ninety-one thousand three hundred Euro (EUR 4,091,300.-) divided into (i) one hundred fifty-one thousand forty (151,040) preferred A shares (the "Preferred Shares A") with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid with a share premium in the amount of two hundred and six point one eight five seven Euro (EUR 206.1857) (rounded from thirty-one million one hundred forty-two thousand two hundred eighty-nine Euro (EUR 31,142,289.-), which is the total investment of the holders of Preferred Shares A allocable to the share surplus divided by the total number of Preferred Shares A) (the "Share Surplus A") allocated on the Company's shares premium account and (ii) twelve thousand six hundred and twelve (12,612) class B ordinary shares (the "Class B Shares") with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid up.

6.2. Preferred Shares A and Class B Shares (together referred to as the "Shares" and individually a "Share") can be issued with or without a share premium, subject to legal requirements and the provisions of the present Articles.

6.3. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

6.4. Any amount of share premium which has been or shall be paid in addition to the nominal value of the Preferred Shares A shall remain attached to the Preferred Shares A and shall be allocated to a special reserve to be designated as the Share Surplus A Premium Account.

6.5. Without prejudice to the legal requirements, the rights of the different classes of shares are ruled in the present Articles.

6.6. The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

6.7. The share capital may be changed at any time by a decision of the single Shareholder or by a decision of the Shareholders' meeting voting with the majority rules set out by article 14 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

6.8. In case of reduction of share capital, the share capital of the Company and the share premium attaching to any class of Shares shall be repaid to the holders of the relevant class of Shares under the same conditions.

6.9. Share premium of any class of Shares may be allocated to the legal reserve of the Company. In case of reduction of share capital, the amount of legal reserve to be reduced shall automatically be (re-) allocated to the Share Surplus A Premium Account from which it originated.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

C. Management

Art. 8. Board of Managers.

8.1. The Company is managed by a board of managers (the "Board of Managers") appointed as a collegiate body by the Shareholders's meeting in accordance with the provisions set out hereafter. The members of the Board of Managers (each a "Board Member") need not be Shareholders. The Board of Managers shall be composed of at least one Board Member (in case of a single Board Member, the "Sole Board Member"), the number of which being determined by the Shareholders's meeting by a resolution of the Shareholders pursuant to the provisions of articles 8.3. and in accordance with the provisions of article 19.5 and duly recorded in the minutes of such meeting elected pursuant to the provisions of this article 8.

8.2. The Board of Managers shall always be composed so that:

8.2.1. The Palamon Funds (including the holders of the Preferred Shares A) shall have the right, subject to the rights of each of the Erisa Funds under article 14.2, to jointly propose for appointment as Board Members at least a number of candidates equivalent to the majority of Board Members plus one out of which the General Meeting of Shareholders shall appoint a number of Board Members equivalent to the majority of Board Members.

8.2.2 Any Erisa Board Member nominated by an Erisa Fund pursuant to this article 13.1 shall count as a Board Member appointed on the Palamon's Fund proposal pursuant to article 8.2.1.

8.3. The Board Members shall be appointed by a simple majority decision of the General Meeting of Shareholders pursuant to article 19.5 which determines their powers, indemnities and the term of their mandates. If no term is indicated, the Board Members are appointed for an undetermined period.

8.4. Any Board Member can be removed ad nutum and without a cause with a 50% plus one vote majority of the votes capable of being cast at a General Meeting of Shareholders. Notwithstanding the foregoing sentence (i) the right of a Shareholder to propose a candidate for appointment to the Board of Board Members includes the right to propose the dismissal or suspension of the Board Member appointed in accordance with article 8.2 after the nomination by that Shareholder, and (ii) the provisions of article 8.2.1 shall apply mutatis mutandis to the replacement of a Board Member. The Shareholders shall not vote in favour of the dismissal or suspension of a Board Member which was elected on the proposal of one of the Shareholders pursuant to article 8.2.1 unless such dismissal or suspension has been approved in writing by such Shareholder by which the respective Board Member was proposed.

Art. 9. Board Proceedings.

9.1. The Board of Managers can deliberate or act validly only if a majority of the Board Members are present or represented at a meeting. If a meeting is not quorate, a new meeting of the Board of Managers with the same agenda is to be convened observing the same convocation period and notification as set out in article 9.3. In such new meeting a quorum shall be deemed constituted as long as two Board Members (including at least one appointed under article 8.2) are present or represented, provided, however, that the Board Members were notified of such fact in the invitation.

9.2. Meetings of the Board of Managers shall be chaired by a chairman (the "Chairman"). The first Chairman shall be appointed by the Shareholders' meeting from among the Board Members appointed pursuant to article 8.3. The Board of Managers shall appoint from among its members a successor Chairman. In the absence of the Chairman, the Board of Managers shall appoint another person as Chairman pro tempore by vote of the majority in numbers present in person or by proxy at such meeting.

9.3. Meetings of the Board of Managers shall be called by the Chairman or by any two Board Members with at least seven (7) days' notice unless (i) all the Board Members waive these formalities, or (ii) unless in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the Board of Managers in which case the notice can be reduced to one (1) day provided that a minimum notice period of seven (7) days shall always apply in respect of matters requiring Board of Managers' Consent. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as part of the notice period. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

9.4. Meetings of the Board of Managers may be held physically at the registered office of the Company or any other place in Luxembourg unanimously determined by the Board or Directors or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other). Meetings of the Board shall be held as often as the business of the Company so requires.

9.5. The Board of Managers may further in all circumstances take decisions by way of unanimous written resolutions. Resolutions in writing approved and signed by all Board Members shall have the same effect as resolutions passed at a Board of Managers' meeting. In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by mail, courier, electronic mail or telefax.

9.6. Any Board Member may participate in any meeting of the Board of Managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all Board Members taking part in the meeting to hear one another, provided that no Board Member participates in meetings telephonically from the United Kingdom. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any Board Member may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another Board Member as his proxy. A Board Member may represent more than one of his colleagues.

9.7. Resolutions of the Board of Managers shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present or represented at such meeting. Each Board Member has one vote. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

9.8. A secretary may be appointed by a resolution of the General Meeting of Shareholders (the "Secretary"). The Secretary, who need not be a Board Member, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and of the General Meeting of Shareholders and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the General Meeting of Shareholders and their transactions and shall perform duties for all committees of the Board of Managers (if any) when required.

9.10. The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by the Chairman or by the Secretary or any other member to whom the Chairman delegates this task or the member who chairs the meeting due to the Chairman's absence. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or by the Secretary.

Art. 10. Board Powers, Binding Signatures.

10.1. The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Association to the General Meeting of Shareholders shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board of Manager has the most extensive powers

to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Association to the General Meeting of Shareholders or as may be provided herein.

10.2. Vis-à-vis third parties, the Company shall be, in case of a Sole Board Member, bound by the sole signature of the Sole Board Member, in case of plurality of Board Members, by the joint signature of any two Board Members or by the signature of any person to whom such power shall be delegated.

Art. 11. Interim Dividend. The Board of Directors may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Directors showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles of Association.

Art. 12. Board Indemnification.

12.1. The Board Members are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

12.2. Subject to the exceptions and limitations listed in Article 12.3. below, every person who is, or has been, a Board Member or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Board Member or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

12.3. No indemnification shall be provided to any Board Member or officer:

12.3.1. Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

12.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

12.3.3. In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

12.4. The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Board Member or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Board Member or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 13. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Board Members or officers of the Company is interested in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Board Member or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 14. ERISA Rights.

14.1. To the extent consistent with 1915 Law and for so long as an ERISA Fund or its nominees are directly or indirectly Shareholders of the Company, that ERISA Fund will obtain certain management rights in the Company in a manner and to the extent permitting such ERISA Fund to substantially influence or participate in the management of the Company and its subsidiaries. Accordingly, it is agreed for the benefit of each of the ERISA Funds individually that each ERISA Fund or its nominee shall have the right (which rights shall belong solely to, and shall be exercised exclusively by, such ERISA Fund for its own benefit and for its own account) from time to time and at any time by notice in writing to propose up to two persons for election as Board Members of the Company and the Shareholders undertake to vote or take such other action as may be necessary to ensure that in each case one person proposed by each ERISA Fund shall hold office as a Board Member (collectively the "ERISA Board Members") to be appointed by the Shareholders' meeting pursuant to article 19.5.

14.2. Each ERISA Fund shall also have the right

14.2.1 to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and the right to inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the ERISA Fund shall reasonably request;

14.2.2 the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of Managers of the Company (and each subsidiary thereof). The appointment and removal of such a representative shall be by written notice from the ERISA Fund the Company and shall take effect upon the delivery of written notice thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of Managers;

14.2.3 the right to receive, within a reasonable time after its written request therefore, any information relating to the Company or its subsidiaries or associated companies as it in its sole discretion deems fit, including without limitation: (i) within 30 days of the month end monthly consolidated financial information and statements, including but not limited to a balance sheet, profit and loss and cash flow statements of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (ii) within 90 days of the end of each accounting period end annual audited consolidated financial statements; (iii) on an annual basis and no later than 30 days prior to the beginning of the Company's financial year or, if so requested on a more frequent basis, the business plan, budget and cash flow forecasts and projections of the Company and each of its subsidiaries and associated companies; (iv) monthly reports including a narrative setting out the progress of the group on matters materially affecting the business and affairs of the group; and (v) such additional financial or management information as the ERISA Fund may reasonably request including any operating reports, budgets, other financial reports and details of material developments or events or significant proposals;

14.2.4 the right to meet on a regular basis with the Board Members or other personnel of the Company and its subsidiaries and associated companies from time to time and upon reasonable notice to the Company (or the applicable subsidiary or associated company) for the purpose of consulting with, rendering advice, recommendations and assistance to, and influencing the directors of the Company (or its subsidiaries and associated companies) or obtaining information regarding the Company or any of its subsidiaries' (or associated companies') business operations, financial condition, activities and prospects and expressing its views thereon including, without limitation, significant changes in management, personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programmes, the purchasing or selling of important trademarks, licences or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

14.2.5 the right to submit proposals and suggestions to the Board of Managers of the Company or to the board of any of its subsidiaries, if not adopted by management; and

14.2.6 to receive, to the extent legally permissible (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), notice in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the Articles of Association, and to consult with the Company with respect to such actions.

Art. 15. Transfer of Shares.

15.1. Except as otherwise specifically set out in these Articles of Association, any transfer of Shares (between Shareholders or to persons other than the Shareholders) shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company only if realised in compliance with, the provisions set out in these Articles of Association. Any recognition or inscription of a transfer of Shares will be subject to compliance with the provisions set out in the present Articles of Association.

15.2. Transfers of Shares (or Other Instrument) shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75% (three-quarters) of the share capital of the Company, unless otherwise set out under the Articles.

15.3. Any issue or transfer of Shares or other instruments or securities shall in addition as otherwise set out in the present Articles of Association be subject to the transferee in each case, becoming a party to the Shareholders Agreement by executing a deed of adherence and any voting undertaking.

15.4. Unless the Board of Managers explicitly agrees otherwise, no Company's Shares shall be transferred unless the transferee at the same time acquires an amount of other instruments or securities held by the transferor proportional to the Shares.

15.5. The Shareholders are only permitted to transfer, assign, sell, dispose, encumber or create any interest in or right or claim to, their Shares or other instruments or securities issued by the Company (or to enter into any agreement or undertaking to do so) if in compliance with articles 15.4 and 15.5 only:

15.5.1. in the case of the Palamon Funds, on a Syndication; or

15.5.2. as permitted under article 16; or

15.5.3. when required, or in acceptance of an offer made by an Acquirer, under article 18; or

15.5.4. with the prior written consent of the Board of Managers, provided that no transfer, assignment, Encumbrance or creation of any interest or right or claim to, or to the benefit of, a competitor of the Acquired Group shall be permitted without the prior written consent of the Board of Managers.

15.6. Other than in the event of article 15.7, upon an increase of the share capital of, or other issue of securities by the Company, any Shareholder ("Existing Shareholder") shall have the right to subscribe on the same terms for that

proportion of new shares or securities which is as nearly as practicable equal to the proportion of the nominal value of the Shares held by the Existing Shareholder to the nominal value of all Shares then in issue. Such right shall, except in case of urgency as resolved by the Board of Managers, be exercisable for a period of 30 days following the resolution to increase the capital or issue new shares or securities. An Existing Shareholder who is a Palamon Fund or an Affiliate thereof may nominate any one or more of its Affiliates to subscribe for all or any of those new shares or securities in the Company for which the Existing Shareholder is entitled to subscribe pursuant to the foregoing sentence. If new shares or securities are issued with a premium or in connection with other related obligations (including the obligation to provide additional debt funding) the same terms and conditions relating to the subscription of the new shares or securities shall apply to all Existing Shareholders including, for the avoidance of doubt, article 15.3 and article 15.4.

15.7. The Board of Managers may request the Shareholders to waive their subscription rights under article 15.6 and to admit a new shareholder as nominated by the Board of Managers as a subscriber for such number of new shares or equity securities on such terms as the Board of Managers may in its reasonable discretion determine if:

15.7.1 the Board of Managers takes a decision to issue shares or other equity securities to existing or new Managers of the Acquired Group, either directly or to PS KG as their vehicle, up to an aggregate maximum (on a diluted basis, but before any dilution pursuant to article 15.7.2) of up to 10% of the voting share capital of the Company; or

15.7.2. the Board of Managers takes the decision to invest in assets or shares of another company (the "Add-on Investment") pursuant to which all or some of the consideration is proposed to be settled by means of shares and related debt instruments, provided that if the new Shareholder under this article 9.5.2 is an Affiliate of the Palamon Funds, the Board of Managers must obtain a fairness opinion from a reputable independent investment bank or corporate finance adviser as to the valuation of the shares or assets to be acquired by the Company and the shares and debt instruments proposed to be issued by the Company.

It is being understood that the issue of the new shares will be resolved by the Shareholders in accordance with quorum and majority requirement as set out under article 19.5

Art. 16. Palamon Permitted Transfers.

16.1. Subject to the obligation for any transferee to become a party to the Shareholders Agreement as provided for in article 15.4 above, for the duration of this Agreement, the Palamon Funds (and its Affiliates including PS Holdco S.à r.l.) shall have the right to transfer Shares or any other securities or instruments issued to them in connection with their investment at their sole discretion:

16.1.1. to Affiliates or, on a distribution in kind or specie, to the underlying investors in such Palamon Funds, or to another institutional investor which is advised or managed by the adviser or manager of such Palamon Funds, or its underlying investors in each such case without any restrictions; and

16.1.2. with respect to a co-investment or similar scheme for the benefit of officers, employees and partners of Palamon Capital Partners, LP and its Affiliates ("Co-Investment Scheme") to any person which holds or is to hold assets for a Co-Investment Scheme or to the officers, employees and partners entitled to such assets under the Co-Investment Scheme ("Permitted Transfers").

Art. 17. Leaver Provisions.

17.1. For the purposes of these Articles of Association;

17.1.1 a Good leaver, an Early Leaver and a Bad Leaver are each a "Leaver";

17.1.2.a Manager who is in material breach of any statement made in his Management Certificate and/or who has violated his statutory or contractual obligations under the Shareholders' Agreement, or his shareholder fiduciary duty towards the Company or to an Investor and despite the written request of the Board of Managers has failed to rectify the breach of violation within a reasonable period is a "Defaulting Manager" provided that, other than as required for qualification as a Defaulting Manager and save for fraud or willful default, there shall be no liability for breach of a Management Certificate;

17.1.3. a Manager who is dismissed for cause (which for these purposes shall include fraud, sexual misconduct, intentional or negligent breach of duty as a director or officer of a member of the Acquired Group, such breach including, without limitation thereto, any non-observance or violation of the Articles and, in particular, any consent required thereunder to which the Manager in his capacity as Board Member may be subject, conviction of any criminal offence which either involves fraud or which is punishable by imprisonment) or who is a Defaulting Manager or who resigns or otherwise leaves the employ of the Acquired Group without the prior approval of the Board of Managers (except in cases where his resignation is in circumstances where the Leaver has a right to terminate himself for cause for which the other part is responsible) after the third anniversary of the date of his investment in the Acquired Group is a "Bad Leaver";

17.1.4. a Manager who resigns, is dismissed or otherwise leaves the employment of the Acquired Group at any time up to and including the third anniversary of the date of his investment in the Acquired Group is an "Early Leaver";

17.1.5. "Exercise Date" means the date on which the Company gives notice pursuant to article 17.4 exercising a Triggered Option;

17.1.6. a Leaver who is not a Bad Leaver or an Early Leaver is a "Good Leaver", which shall for the avoidance of doubt include a Leaver who after the third anniversary of his investment in the Acquired Group or, in relation to any Initial

Manager, after 31 December 2009 retires at normal statutory retirement age, retires for reason of permanent illness or dies or if after the expiry of his term of employment or services such employment or services is not renewed or if an initial minimum term was agreed during which termination is excluded, such term has expired and the service agreement has been terminated by ordinary notice (ordentlich gekündigt), as is any Leaver who is approved as a Good Leaver by the Board of Managers as proposed by the Board of Managers;

17.1.7. the date of a Manager's resignation, leaving or dismissal from the Acquired Group or the date on which he becomes a Defaulting Manager is the "Trigger Date"; and

17.1.8. the amount invested by a Manager in the Company on acquiring his Shares, (plus any amounts subsequently invested) is his "Cost of Investment".

17.1.9. "Market Value" shall mean the fair market value of the Leaver's entire Manager's Equity Stake as defined below as agreed by the Leaver and the Board of Managers, as proposed by the Board of Managers, within 30 days of the Exercise Date, or, failing such agreement, as determined by WPS Revision und Treuhand GmbH, Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Steuerberatungsgesellschaft, Bahnhofstraße 39, 89231 Neu-Ulm ("WPS") whereby 2/3 of the costs of WPS shall be borne by the Company and 1/3 by the Leaver. The Valuation shall either case be in accordance with the IDW S1 accounting standard of the Institut der Wirtschaftsprüfer, Düsseldorf (excluding, however, any discounted cash flow evaluation method and using earnings based evaluation methods only) and shall take into account the business, operating and market position and the financial condition and prospects of the Acquired Group on a going concern basis and the size of the Manager's Equity Stake, and for the avoidance of doubt, any preference rights as set out in article 26.

17.2. If a Manager becomes a Leaver, the Company shall subject to article 16.11 be entitled, at its discretion, to acquire, or to nominate a third party to acquire all the Shares and other securities or other instruments issued by the Company, owned by that Manager, and any other member of the Acquired Group to the Manager in his capacity as such ("Manager's Equity Stake") on the terms of this article 16 and each Manager and Investment Vehicle by signing a Deed of Acknowledgement and Undertaking grants the Company the right to so acquire or nominate an acquirer for and undertakes to assign and transfer the entire Manager's Equity Stake in such circumstances ("Leaver Call Option").

17.3. On the Trigger Date, the voting rights in respect of a Leaver's Manager's Equity Stake are, to the extent legally permissible under 1915 Law, suspended and neither the Leaver nor his Investment Vehicle (if any) shall be entitled to exercise them. If and to the extent that such suspension is not permissible, the Leaver and his Investment Vehicle shall exercise those rights only as instructed by the Palamon Funds.

17.4. If a Trigger Date occurs in respect of a Manager, then in respect of the Leaver Call Option (the "Triggered Option"), the Triggered Option may be exercised by the Company or its nominee (following a resolution of the Remuneration Committee to that effect) by notice in writing to the Leaver at any time. In such notice of exercise the Company or its nominee may elect either to redeem or to acquire the Manager's Equity Stake subject to the Triggered Option itself or that by way of performance of the Triggered Option the Leaver shall transfer the Manager's Equity Stake to a person nominated by it. If the Triggered Option is not exercised within the time period referred to above, the Triggered Option lapses.

17.5. The price at which any Manager's Equity Stake of any Manager who is an Initial Manager (other than Markus Wild) is transferred under this article 17 (the "Transfer Price") shall be:

17.5.1. in the case of an Early Leaver or a Bad Leaver:

the Cost of Investment plus

interest thereon at a rate of 2% p.a. plus EURIBOR; minus

the aggregate amount of any damages claims of the Acquired Group against the Leaver which are undisputed or are determined by a final non-appealable decision of the competent court, provided that where a claim is pending at the Trigger Date no Transfer Price shall be due and payable to the Leaver prior to the final non-appealable decision of the competent court, or agreement of the amount of the damage, in such case, provided further that

the transferee shall be requested to pay to the Acquired Group the amount of any deduction under this article 17.5.1 0, and

the Leaver's liability to the Acquired Group shall be treated as satisfied to that extent.

17.5.2. In the case of a Good Leaver:

(a) the Market Value of the Manager's Equity Stake; or, if higher

(b) the Cost of Investment plus interest thereon at a rate of 2% p.a. plus EURIBOR, minus in either case;

(c) the aggregate amount of any damages claims of the Acquired Group against the Leaver which are undisputed or are determined by a final non-appealable decision of the competent court, provided that where a claim is pending at the Trigger Date no Transfer Price shall be due and payable to the Leaver prior to the final non-appealable decision of the competent court, or agreement of the amount of the damage, in such case, provided further that

(i) the transferee shall be requested to pay to the Acquired Group the amount of any deduction under this article 17.5.2 (c), and

(ii) the Leaver's liability to the Acquired Group shall be treated as satisfied to that extent.

17.6. The Transfer Price pursuant to Clauses 17.5.1 and 17.5.2 shall be determined as of the Trigger Date. If, however, a Leaver demands a waiver of its non-compete obligations pursuant to Clause 27.2, said Leaver will be excluded from future increases in value, if he subsequently directly or indirectly conducts business in the territory of the Federal Republic of Germany, Switzerland or Austria for the benefit of any competitor listed in Annex 17.6 or directly or indirectly holds a participation in such competitor. Any intention to conduct such business or enter into such participation, is to be disclosed to Luxco Two without delay.

17.7. If any Transfer Price calculated under article 17.5 is held to be invalid or unenforceable at law, the legally valid and enforceable price shall apply instead.

17.8. The Transfer Price shall, subject to the availability of financing to the Company, or its nominee, be payable in two equal installments, 3 months and 6 months after completion of the transfer of the Leaver's Manager's Equity Stake, which transfer shall take place as soon as practicable after the exercise of the Triggered Option subject to full payment of the Transfer Price.

17.9. If a full Realisation occurs within 18 month from the exercise of a Triggered Option against a Good Leaver, such Good Leaver shall be entitled to an additional transfer price in an amount equivalent to the balance of the Transfer Price pursuant to Sub-Clause 17.5.2 and the net proceeds the Leaver would have received had he been a Shareholder at the time of the Realisation still holding the Manager Equity Stake which was subject to the Triggered Option.

17.10. the Company shall, subject to article 17.13, also be entitled to redeem, to acquire or to nominate an acquirer for a Manager's entire Manager's Equity Stake on the terms of this article 17 and each Manager and Investment Vehicle by signing a Deed of Acknowledgement and Undertaking grants the Company the right to so acquire, redeem, or nominate an acquirer for, all the entire Manager's Equity Stake, and undertakes to assign and transfer, the entire Manager's Equity Stake, in the following circumstances ("Default Call Option"):

17.10.1. insolvency, composition, bankruptcy (including any statutory procedures requiring him to give a declaration as to his assets) or similar proceedings in any jurisdiction are formally opened against a Manager;

17.10.2. insolvency, composition, bankruptcy (including any statutory procedures requiring the making of a declaration as to his assets) or similar proceedings in any jurisdiction are formally opened (or declined for lack of assets) against any Investment Vehicle or any resolution is passed or order or declaration made for the winding up, liquidation or cessation of any Investment Vehicle;

17.10.3. the creation of any Encumbrance over (unless the same is terminated or released within two months of its creation) or any enforcement or equivalent proceedings being initiated and not stayed or suspended within a period of two months against Manager's Equity Stake or any Investment Vehicle;

17.10.4. the Manager ceasing either to control or to be economic owner of at least 75% of any Investment Vehicle or to be the beneficiary under the scheme under which the Investment Vehicle holds or manages the Manager's Equity Stake;

17.10.5. on a Manager's divorce if the German matrimonial law on community of surplus or separation of property does not apply to the Manager and, furthermore, the divorce impacts the control, economic ownership and transferability of the Manager's Equity Stake; and

17.10.6. breach or attempted breach of the provisions of article 15.

17.11. The provisions of article 17.3 to 17.8 shall apply mutatis mutandis to the Default Call Options, provided that for these purposes the "Trigger Date" shall be the date on which the event triggering the Default Call Option under article 17.10 occurred and the Transfer Price shall be that calculated under article 17.5.1.

17.12. If a Manager fails to comply with its obligations under this article 17 in respect of the Shares registered in its name, the Board of Managers may (and shall, if so requested by any Shareholder (other than the manager in question)) authorise any Board Member to execute, complete and deliver as agent for and on behalf of that Manager a transfer of the relevant Shares in favor of the relevant transferee to the extent that the transferee has put the Company in cleared funds in respect of the consideration as determined under article 17.5 due for the Shares. The Board Members shall authorise registration of the transfer(s), after which the validity of such transfer(s) shall not be questioned by any person. Each defaulting Manager shall surrender his share certificates (if any) relating to the Shares (or provide an indemnity in respect thereof in a form satisfactory to the Board of Managers) to the Company. On, but not before, such surrender or provision, each Manager shall be entitled to the consideration as determined under article 17.5 due for the Shares transferred on its behalf, without interest.

17.13. This article 17 shall apply to Markus Wild with respect to all his Shares plus, in each case, any new shares (i) issued and subscribed by Markus Wild following the exercise of his subscription right in respect of such Shares (if any) or (ii) as otherwise allocated to him by the Board of Managers or the Palamon Funds as additional investment in respect of such Shares, and the term Manager's Equity Stake shall apply to such Shares referenced in this article 17.13 subject always to the modifications set out in articles 17.13.1 through article 17.13.2.

17.13.1 If Markus Wild becomes a Good Leaver the Transfer Price for his Manager's Equity Stake shall be, depending upon the date of the relevant Trigger Date,

(a) if the Trigger Date occurs on or after the third anniversary, but before the fourth anniversary of his investment into the Acquired Group, three (3) fifths of the Market Value of the Manager's Equity Stake, plus two (2) fifths of (i) the

Cost of Investment of the Manager's Equity Stake together with interest thereon since the date hereof at a rate of 4 per cent. p.a. or, if lower, (ii) the Market Value of the Manager's Equity stake;

(b) if the Trigger Date occurs on or after the fourth anniversary, but before the fifth anniversary of his investment into the Acquired Group, four (4) fifths of the Market Value of the Manager's Equity Stake, plus one (1) fifth of (i) the Cost of Investment of the Manager's Equity Stake together with interest thereon since the date hereof at a rate of 4 per cent. p.a. or, if lower, (ii) the Market Value of the Manager's Equity Stake;

(c) if the Trigger Date occurs on or after the fifth anniversary of his investment into the Acquired Group, 100 per cent. of the Market Value of the Manager's Equity Stake;

minus in either of the cases set forth under article 17.13.1 (a) through article 17.13.1 (c) the aggregate amount of any damages claims of the Acquired Group against the Leaver which are undisputed or are determined by a final non-appealable decision of the competent court, provided that where a claim is pending at the Trigger Date no Transfer Price shall be due and payable to the Leaver prior to the final non-appealable decision of the competent court, or agreement of the amount of the damage, in such case, provided further that

the transferee shall be requested to pay to the Acquired Group the amount of any deduction under this article 17.13.1 (d), and

the Leaver's liability to the Acquired Group shall be treated as satisfied to that extent.

17.13.2. If Markus Wild becomes a member of PS KG by 31 July 2007 the latest, for the purpose of these Articles of Association, (in particular articles 17.1.6 and 17.13.1) any reference to the date of his investment into the Acquired Group shall be deemed to be 1 July 2007.

17.14. Article 17.13.1 shall apply to any new Manager who is not an Initial Manager accordingly, unless, the Board of Managers by resolution has approved his treatment as an Initial Manager.

17.15. In the event a Manager becomes a Leaver ("Leaver Event") and such Manager is not a direct shareholder of the Company, but the Shares allocated to such Manager are held on such Manager's behalf by PS KG, the provisions of this article 17 shall apply to PS KG instead of the Manager, but only in relation to such participation of Shares as is allocated to such Manager.

Art. 18. Purchase Offer and Bring Along.

18.1. If Shareholders holding more than 50% of the Shares in the Company (including in any case the Preferred Shares A) then in issue (the "Selling Investors") wish to sell all their Shares and other securities or instruments then held by them and find a bona fide arm's length purchaser which is not an Affiliate of any such Shareholders and agree terms for the sale to such purchaser of all the Company's Shares and other securities or instruments then held by them or wish to tender their Shares in a Listing (assuming that the Company has been converted into a proper form of company as authorized by 1915 Law) and the Board of Managers so resolves, then, on receipt of written notification of such fact, all the other holders of Shares shall be bound and undertake to accept any offer from such a purchaser or to tender such Shares and any other securities or instruments issued by the Company in such Listing on the same terms as agreed and at the same time as the Selling Investors sell or tender their Shares and any other securities or instruments issued by the Company, provided that (i) if and to the extent the Selling Investors agree to sell classes of Shares or other securities or investments different from those classes of shares, certificates and other instruments held by the other holders of Shares, the consideration for all such shares, certificates and instruments shall be allocated in accordance with article 26 which shall apply mutatis mutandis and (ii) the liability of the other Shareholders under any representations, warranties, undertakings or covenants shall be limited (in the absence of willful misconduct or fraud on their part) to the value of the consideration received for their shares and other securities or instruments). The Shareholders shall waive all rights of pre-emption, rights of veto and analogous rights under these Articles of Association for these purposes.

18.2. No sale of Company's Shares shall be made by a Shareholder (the "Selling Party") if it would result in any person and its Affiliates (other than the Palamon Group) (the "Acquirer") alone, or acting in concert with a group of persons, holding more than 50% of the Company's Shares then in issue unless the Acquirer shall have made a binding offer (with no conditions other than those which apply to the proposed transfer of all the respective Shares) to the other Shareholders to acquire all their Shares and any other securities or instruments issued by the Company then held by them at a price at least equal to the price per Share (or part thereof) and for such and other securities or instruments offered by the Acquirer to the Selling Party wanting to divest provided that if and to the extent the Selling Part(y/ies) has/have agreed to sell classes of shares, certificates or instruments different from those classes of shares, certificates and instrument held by the other holders of Shares, the consideration for all such shares, certificates and instruments shall be allocated in accordance with article 26 which shall apply mutatis mutandis. The offer to the other Shareholders shall be open for acceptance for at least (fifteen) 15 days after receipt of such offer.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 19. Shareholders Decisions/Meetings.

19.1. All Shareholders' decisions are taken by the Shareholders' meeting to be held at the registered office of the Company and at least once a year. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any

regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

19.2. Each Shareholder may take part in General Meetings or written resolutions. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

19.3. Unanimous written resolutions may be passed at any time by facsimile, by e-mail or in telephone or video conferences.

19.4. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by Shareholders owning together more than half of the share capital.

The Shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the Articles of Association requires the approval of a majority of Shareholders representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole Shareholder, such Shareholder exercises the powers granted to the General Meeting of Shareholders under the provisions of section XII of 1915 Law.

E. Financial year - Annual Accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on January 1st, and ends on December 31st.

Art. 22. Each year on December 31, the accounts are closed and the Board Member(s) prepare(s) an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Distribution

23.1. Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

23.2. In addition to their pro-rata entitlement to the Company's dividend, the holders of Preferred Shares A are entitled to an additional preferred dividend of 10 per cent. p.a. calculated on the nominal amount of the Preferred Shares A plus the Preferred Class A share premium, and to the extent in any given year the preferred dividend is not paid the Share Surplus A Premium Account shall be increased accordingly and any distribution of profits shall, by preference, be applied in the order set forth below:

23.2.1 firstly, to the holders of Preferred Shares A pro rata and pari passu up until any accrued preferred dividend is fully paid.

23.2.2. secondly, any distribution in excess of the payment pursuant to Article 23.2.1, to the holders of Preferred Shares A pro rata and pari passu until an amount equivalent to the amount of the Share Surplus A as increased from time to time in accordance with Article 23.2 above plus the nominal amount of such Preferred Shares A.

23.2.3 finally, any distribution in excess of the payments pursuant to articles 23.2.1 and 23.2.2 to all holders of Ordinary Shares B and Preferred Shares A pro rata their shareholding thereof.

Art. 24. The Shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward, distributable reserves and available share premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 25. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be Shareholders, and which are appointed by the General Meeting of Shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

Art. 26. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the Shareholders as follows:

26.1. firstly, all debt instruments shall be fully repaid in order of the priority specified in such instruments (failing which, pari passu) and pari passu between the holders of a particular instrument, including in each case all accrued but unpaid interest,

26.2. secondly, to the holders of Preferred Shares A the amount of the Share Surplus A, as increased from time to time in accordance with article 23.2, and to the extent not already repaid in accordance with article 23.2.2, relating to such Shares plus the nominal amount of such Preferred Shares A shall be fully repaid pari passu between such holders of Preferred Shares A, including in each case all accrued but unpaid preferred dividends,

26.3. thirdly, any shares bearing a preference other than those referenced pursuant to article 26.2 above issued by the entity being liquidated shall be fully repaid in the order of preference under the Articles of the relevant entity and pari passu between the holders of a particular class of such shares, including in each case all accrued but unpaid dividends,

26.4. fourthly, any other equity securities (other than ordinary shares) issued and then any share premium or payment to capital reserves made by a Shareholder in respect of a Share shall be returned to that Shareholder (or its successor in title to such share) as the case may be,

26.5. finally the remaining liquidation proceeds shall be distributed among the holders of Ordinary shares B and Preferred Shares A pro rata to their shareholdings thereof, provided that to the extent the proceeds do not suffice for all payments due under article 26.1, article 26.2, article 26.3 and article 26.4 they shall be paid to the relevant persons entitled thereto pro rata to their entitlements under that article.

26.6. The preceding liquidation rights shall also apply mutatis mutandis to the extent legally permissible in the event of a sale of all or substantially all of the assets of the Company (or the Company and its subsidiaries taken as a whole), a merger, consolidation or takeover of the Company, or a (partial) IPO of the Company or a vehicle created for those purposes or a (partial) Sale or Listing by way of sale of Company's Shares.

G. Non-compete

Art. 27. The Managers must, for as long as they are Shareholders or hold a Manager's Equity Stake indirectly through PS KG (i) not compete directly nor indirectly with the Company or any company of the Acquired Group nor (ii) otherwise promote competition of third parties. For the purpose of this article 27 competition or competing shall mean any activities as an employed or self-employed person in the territory of Germany, Austria or Switzerland regarding the running of purchase pooling systems or co-operations for clinics and hospitals or other services which regard the support of purchase and procurement of clinics and hospitals; this comprises the running of similar business models on its own account or through others or the direct or indirect participation in purchase co-operations or similar organizations or the serving for such co-operation or organization as an employee or advisor.

27.1. This article 27 does not restrict the Managers from become shareholders of publicly listed companies with a share of less than 2% of share capital or voting rights.

27.2. A manager who has become a Leaver or a Defaulting Manager pursuant to the provisions of this agreement, without a Leaver Call Option pursuant to Clause 17.2 or a Default Call Option pursuant to Clause 17.8 being exercised in his respect is entitled to demand that he shall be released from the restrictions under the non compete obligation pursuant to Clause 27, subject to the following:

27.2.1 The demand is to be addressed to Luxco Two or in case the Manager Equity Stake is held by PS KG, to PS KG, in writing. Such writing shall contain a notification of whether the manager intends to directly or indirectly conduct business in the territory of the Federal Republic of Germany, Switzerland or Austria for the benefit of any competitor listed in Annex 17.6 or to directly or indirectly enter into a participation with such competitor;

27.2.2 Luxco Two may consent to the waiver on its own behalf and on behalf of all Luxco Two Shareholders;

27.2.3 A Manager is entitled to demand a release after the regular termination of any labour, service or consultancy agreement with any company which is part of the PS Group, either by expiration of its regular term or by regular termination following the expiration of any regular contractual notice periods, but in any event only after the third anniversary of the date of his investment in the Acquired Group. Notwithstanding the immediately preceding provision, in the event of an extraordinary termination by a Manager for serious cause arising from an act of the relevant company of the PS Group for which such company is entirely and exclusively responsible and which constitutes a severe misconduct of such company of the PS Group vis-à-vis the Manager, such Manager is entitled to demand such release, from the date the termination becomes effective.

H. Others

Art. 28. All matters not governed by these Articles of Association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

Art. 29. Definitions.

Acquired Group means the Company and its subsidiaries from time to time;

Affiliate or **Affiliated** when used (i) with reference to a specified person (excluding, however, any individual), shall mean any person that directly or indirectly through one or more intermediaries owns or controls, is owned or controlled by or is under common control or ownership with the specified person. For such purposes and for the purposes of the definition of Palamon Group, the term "control" (including the terms "controlling", "controlled by" and "under common control with") shall mean the possession, direct or indirect, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a person, whether through the ownership of a majority of voting securities, by contract or otherwise and, for the avoidance of doubt, a person which is the general partner of a limited partnership controls that limited partnership and in addition when used (ii) with reference to a member of the Palamon Group shall mean any other member of the Palamon Group;

Articles means the articles of association of the Company as amended from time to time;

Board of Managers means the Board of Managers of the Company from time to time;

Board Member means a member of the Board of Managers from time to time (or his duly appointed replacement);

Encumbrance means any mortgage, charge, claim, pledge, lien, restriction, assignment, hypothecation, security interest, title retention, or any other agreement or arrangement the effect of which is the creation of security, or any other interest,

equity or other right of any person, or any agreement or arrangement to create any of the same, and "encumber" shall be construed accordingly;

ERISA Funds(s) means both or either of Palamon EE and Palamon II;

Initial Managers means any of the following Managers: Hans Gaßner, Markus Wild, Karin Gensow and Werner Buchele;

Investment Vehicle means any corporate body, partnership, trust, association, or other person through or by which a Manager's Shares or other securities or instruments issued by the Company or another member of the Acquired Group are held or managed on his behalf;

Listing means the admission to listing on any internationally recognised securities market of the shares (or the equivalent securities following a reconstruction or amalgamation) of the Company (or its legal successor as the case may be), provided that prior any Listing the Company will have to be converted into an appropriate form of company under the 1915 Law, or a wholly-owned subsidiary of the Company or a newly-formed company of which the Company or its legal successor is a subsidiary;

Luxco Two Share(s) means the ordinary, preferred ordinary and preference shares in Luxco Two as issued and outstanding from time to time;

Luxco Two Shareholder(s) means a holder of Luxco Two Shares from time to time;

Manager means an officer or employee of any member of the Acquired Group who, upon resolution of the Board of Managers of the Company, is invited to subscribe for Company's Shares and does so on the terms of these Article of Association;

Palamon or Palamon Funds means (a) Palamon European Equity II, LP, a limited partnership organised and existing under the laws of England & Wales, having its registered office located at Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, England ("Palamon II") and (b) Palamon European Equity II "BOA", LP, a limited partnership organised and existing under the laws of England & Wales, having its registered office located at Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, England ("Palamon II BOA")

Palamon Group means:

- (a) the Palamon Funds;
- (b) any persons who are Affiliates (within the meaning of paragraph (i) of the definition of Affiliate) of the Palamon Funds (the "Palamon Affiliates") including the holders of the Preferred Shares A;
- (c) any nominee of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates holding assets or shares for the account of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates;
- (d) any limited partner or general partner of the Palamon Funds or their Affiliates;
- (e) any person controlled by the Palamon Funds or the Palamon Affiliates or controlled by any combination of the Palamon Funds and the Palamon Affiliates and any general partner of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates or which is controlled by any general partner of any of the Palamon Funds or the Palamon Affiliates; and
- (f) any other limited partnership, fund or collective investment or co-investment plan managed or controlled by (i) a general partner of the Palamon Funds or (ii) the Palamon Funds or (iii) by any other person controlled by, or subject to the control of, the general partner of any of the Palamon Funds (or the representative(s) or holder(s) or trustee(s) of any such partnership, fund or plan or any unit holder or other beneficiary of said partnership, fund or plan);

Preferred Shares A means those preferred shares (action préférentiel) with a nominal value of EUR 25 each of which shall be issued with a preferred share surplus in the amount of two hundred and six point one eight five seven Euro (€ 206.1857) (rounded from thirty-one million one hundred forty-two thousand two hundred eighty-nine Euro (€ 31,142,289.-), which is the total investment of the holders of Preferred Shares A allocable to the share surplus divided by the total number of Preferred Shares A) ("Share Surplus A"), each of which shall entitle the holder of such Preferred Shares A to voting, dividend and distribution rights equal to those of any ordinary share, provided however, that the holder of each Preferred Shares A shall be entitled to an additional preferred dividend of 10 per cent. p.a. calculated on the nominal amount of the Preferred Shares A plus the Share Surplus A, and, to the extent in any given year the preferred dividend is not paid, the Share Surplus A shall be increased accordingly, and the holder of each Preferred Shares A shall be entitled to those preferred liquidation and distribution rights more fully described in article 25;

PS Holdco S.à r.l. means a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, to be registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, having its registered office at 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

PS KG means PS Management Beteiligungs GmbH & Co KG a limited partnership (Kommanditgesellschaft) incorporated under the laws of Germany, registered with the commercial register of the local court of Ulm under registration no. HRA 720680, having its registered office at Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Germany.

Sale means a sale of more than fifty percent (50%) of the Company's Shares or of the business of the Acquired Group in one transaction or a series of related transactions provided that a Sale shall not include a sale by way of Syndication;

Shareholders Agreement means any shareholders' agreement which may from time to time be made between the Company and the entities registered in the books of the Company from time to time as holders of one or more Shares of the Company (as from time to time supplemented, varied and amended from time to time);

Syndication means the sale of up to 50% of the aggregate of the shares in the Company and other securities or instruments held by the Palamon Funds to one or more other investors within the period of 12 months from the date of the Shareholders Agreement;

1915 Law means the law dated 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time.

Other terms in capital letters shall have the meaning given to them in the Shareholders' Agreement.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at five thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxy holder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt et un février.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- "Palamon European Equity II L.P.", une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, enregistrée à Cardiff sous le numéro de registre LP 10434,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 20 février 2008.

- "Palamon European Equity II "BOA" L.P.", une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Cleveland House 33 King Street, Londres, SW1Y 6RJ, enregistrée à Cardiff sous le numéro de registre LP 10450,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 20 février 2008.

- "PS Holdco S.à r.l.", une société constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 7A, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.124143,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 20 février 2008.

- "PS Management Beteiligungs GmbH & Co KG", une société en commandite simple (Kommanditgesellschaft), constituée selon les lois allemandes, immatriculée auprès du registre du commerce du tribunal local d'Ulm sous le numéro HRA 720680, ayant son siège social à Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Allemagne,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 20 février 2008.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de "PS S.à r.l." (ci après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper L-2557 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.124.482, constituée suivant acte notarié en date du 24 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial C") numéro 704 en date du 25 avril 2007 (page 33764) et dont les statuts ont été amendés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 novembre 2007, non encore publié au Mémorial C.

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante-sept mille deux cent soixante-quinze Euros (EUR 57.275,-) pour le porter de son montant actuel de quatre millions trente-quatre mille vingt-cinq Euros (EUR 4.034.025,-) à quatre millions quatre-vingt-onze mille trois cents Euros (EUR 4.091.300,-) par la création et l'émission de deux mille deux cent quatre-vingt-onze (2.291) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Intervention - Souscription - Libération

Est alors intervenue PS Management Beteiligungs GmbH & Co KG, prénommé, qui déclare souscrire à deux mille deux cent quatre-vingt-onze (2.291) nouvelles Parts Sociales de Catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, pour un montant total de cinquante-sept mille deux cent soixante-quinze Euros (EUR 57.275,-).

Les autres associés renoncent à leur droit de souscription préférentiel.

Ces nouvelles Parts Sociales de Catégorie B seront payées par un apport (ci-après l'"Apport") en numéraire. L'apport total de cinquante-sept mille deux cent soixante-quinze Euros (EUR 57.275,-) entièrement payé par l'Apport est alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier et de refondre les statuts de la Société sans changer l'objet social de la Société.

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société") qui sera régie par la Loi de 1915, ainsi que par les présents Statuts et le Pacte d'Associés.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes d'investissements, d'acquisition par voie d'achat, de souscription ou de toute autre façon aussi bien par transfert, par vente, échange ou autrement des titres de toute nature, et l'administration, le contrôle et le développement de son portefeuille.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger, ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à, ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle, estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de "PS S.à. r.l."

Art. 5. Le siège social sera à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social pourra être transféré dans la même ville par décision des gérants ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit à Luxembourg soit à l'étranger par une résolution du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance.

Au cas où le gérant ou le conseil de gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera une société luxembourgeoise.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Capital social.

6.1. Le capital social est fixé à la somme de quatre millions quatre-vingt-onze mille trois cents Euros (EUR 4.091.300,-) représenté par (i) cent cinquante et un mille quarante (151.040) parts sociales préférentielles A (les "Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A") de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), chacune, entièrement souscrites et payées avec une prime d'émission d'un montant de deux cent six euros virgule un huit cinq sept (EUR 206.1857), calculé sur la base de trente et un millions cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros (EUR 31.142.289,-), somme qui correspond à l'investissement total des détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A allouables à la prime d'émission globale divisée par le nombre total de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A (la "Prime d'Émission A"), allouée au compte de prime d'émission de la Société et (ii) douze mille six cent douze (12.612) parts sociales ordinaires de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B") de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, entièrement souscrites et payées.

6.2. Les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B (désignées dans leur ensemble comme les "Parts Sociales" et individuellement comme une "Part Sociale") peuvent être émises avec ou sans prime d'émission, soumise aux dispositions légales et aux dispositions de ces présents Statuts.

6.3. Les détenteurs de Parts Sociales sont désignés dans leur ensemble comme les "Associés".

6.4. Tout montant de prime d'émission qui a été payé ou sera payé en plus de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A restera attaché aux Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A et sera alloué à une réserve spéciale désignée en tant que compte de prime d'émission des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A.

6.5. En conformité avec la loi, les droits attachés aux différentes catégories de parts sociales sont décrits dans les présents Statuts.

6.6. La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

6.7. Le capital social peut être modifié, à tout moment, par une résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée des Associés adoptée aux conditions de majorité exigées par l'article 19 de ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification de ces Statuts.

6.8. En cas de réduction du capital social, le capital social de la Société et la prime d'émission attachée à la catégorie de Parts Sociales afférente devront être repayés aux détenteurs des catégories de Parts Sociales concernées dans les mêmes conditions.

6.9. La Prime d'émission attachée aux catégories de Parts Sociales afférentes peut être allouée à la réserve légale de la Société. En cas de réduction du capital social, le montant de la réserve légale à réduire sera automatiquement (ré)-alloué au compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A dont il provient.

Art. 7. La Société ne reconnaîtra qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

C. Gérance

Art. 8. Conseil de Gérance.

8.1. La Société est administrée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") nommé en tant que collège par l'assemblée des Associés conformément aux dispositions fixées ci-dessous. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un "Membre du Conseil") n'ont pas besoin d'être des Associés. Le Conseil de Gérance doit être composé d'au moins un Membre du Conseil (en cas de Membre du Conseil unique, le "Membre du Conseil Unique"), le nombre de ceux-ci est déterminé par l'assemblée des Associés par une résolution des Associés conformément aux dispositions de l'article 8.3. et conformément aux dispositions de l'article 19.5 et dûment enregistré dans le procès verbal de cette assemblée élue suite aux dispositions de cet article 8.

8.2. Le Conseil de Gérance doit toujours être composé de telle façon que:

8.2.1. Les Fonds Palamon (y compris les propriétaires de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A) auront le droit, soumis aux droit de chacun des Fond ERISA en vertu de l'article 14.2, de proposer conjointement la nomination en tant que Membres du Conseil d'au moins un nombre de candidats équivalent à la majorité des Membres du Conseil plus un sortis desquels l'Assemblée Générale des Associés nommera un nombre de Membres du Conseil équivalent à la majorité des Membres du Conseil.

8.2.2 Tout Membre du Conseil Erisa nommé par un Fond ERISA en vertu de cet article 13.1 devra compter en tant que Membre du Conseil nommé sur proposition du Fond Palamon en vertu de l'article 8.2.1.

8.3. Les Membres du Conseil seront nommés par une simple décision de la majorité de l'Assemblée Générale des Associés en vertu de l'article 19.5 qui détermine leurs pouvoirs, indemnités et la durée de leurs mandats. Si aucune durée n'est indiquée, les Membres du Conseil sont nommés pour une période indéterminée.

8.4. Tout Membre du Conseil peut être démis de ses fonctions ad nutum et sans cause avec une majorité de 50 % plus une voix des votes pouvant être enregistrés à l'Assemblée Générale des Associés. Nonobstant la phrase précédente (i) le droit d'un Associé de proposer un candidat à une nomination au Conseil des Membres du Conseil comprend le droit de proposer la démission ou la suspension du Membre du Conseil nommé conformément à l'article 8.2 après la nomination par cet Associé, et (ii) les dispositions de l'article 8.2.1 s'appliqueront mutatis mutandis au remplacement d'un Membre du Conseil. Les Associés ne doivent pas voter en faveur de la démission ou de la suspension d'un Membre du Conseil qui a été élu sur proposition de l'un des Associés en vertu de l'article 8.2.1 à moins que cette démission ou suspension n'ait été approuvée par écrit par cet Associé par lequel le Membre du Conseil correspondant avait été coopté.

Art. 9. Procédures du Conseil.

9.1. Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions seulement si une majorité des Membres du Conseil sont présents ou représentés à l'assemblée. Si une assemblée n'atteint pas le quorum requis, une nouvelle assemblée des Membres du Conseil avec le même ordre du jour devra être convoquée avec la même période de convocation et les mêmes notifications comme fixé à l'article 9.3. Lors de cette nouvelle assemblée, un quorum sera considéré constitué à partir du moment où deux Membres du Conseil (comprenant au moins un membre nommé en vertu de l'article 8.2) seront présents ou représentés, sachant que, cependant, les Membres du Conseil auront été notifiés de ce fait dans l'invitation.

9.2. Les assemblées du Conseil de Gérance seront présidées par un président (le "Président"). Le premier Président sera nommé par l'assemblée des Associés parmi les Membres du Conseil nommés en vertu de l'article 8.3. Le Conseil de Gérance doit nommer parmi ses membres un successeur au Président. En l'absence du Président, le Conseil de Gérance

doit nommer une autre personne en tant que Président pro tempore par vote de la majorité des personnes présentes ou représentées par procuration à cette assemblée.

9.3. Les assemblées du Conseil de Gérance se réuniront sur convocation du Président ou de deux Membres du Conseil avec au moins une période de notification de sept (7) jours à moins que (i) tous les Membres du Conseil ne renoncent à ces formalités, ou (ii) à moins qu'il n'y ait une urgence dûment justifiée dans les résolutions prises par le Conseil de Gérance dans ce cas la période de notification pourra être réduite à un (1) jour sachant que la période de notification minimum de sept (7) jours devra toujours s'appliquer pour les questions nécessitant que le consentement du Conseil de Gérance. La période de notification doit commencer le jour suivant celui de l'envoi de l'invitation. Le jour de l'assemblée ne doit pas compter dans la période de notification. Des convocations séparées ne seront pas nécessaires pour les assemblées individuelles tenues à des moments et à des places prévus dans un ordre du jour précédemment adopté par une résolution du Conseil de Gérance.

9.4. Les assemblées du Conseil de Gérance peuvent être tenues physiquement au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg unanimement déterminé par le Conseil de Gérance ou, dans tous les cas, par le biais d'une conférence téléphonique (ou de tout autre moyen de communication similaire qui permet aux participants de communiquer les un avec les autres). Les assemblées du Conseil seront tenues aussi souvent que les affaires de la Société le nécessiteront.

9.5. Le Conseil de Gérance pourra aussi prendre dans tous les cas des décisions par le biais de résolutions écrites unanimes. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les Membres du Conseil auront le même effet que les résolutions passées par une assemblée du Conseil de Gérance. Dans ces cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par le biais de résolutions circulaires, transmises par courrier, par porteur, par courrier électronique ou téléfax.

9.6. Tout Membre du Conseil peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique, ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres, sachant qu'aucun Membre du Conseil ne pourra participer à une conférence téléphonique depuis le Royaume Uni. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Tout Membre du Conseil pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex un autre Membre du Conseil comme son mandataire. Un Membre du Conseil peut représenter plusieurs de ses collègues.

9.7. Les résolutions du Conseil de Gérance seront adoptées suite à une simple majorité des votes des membres présents ou représentés à cette assemblée. Chaque Membre du Conseil a un vote. En cas d'égalité, le Président aura une voix prépondérante.

9.8. Un secrétaire peut être nommé par une résolution de l'Assemblée Générale des Associés (le "Secrétaire"). Le Secrétaire, qui n'a pas besoin d'être un Membre du Conseil, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des assemblées du Conseil de Gérance et de l'Assemblée Générale des Associés et gardera les dossiers et les procès verbaux du Conseil de Gérance et de l'Assemblée Générale des Associés et leurs transactions et devra accomplir les devoirs pour tous les comités du Conseil de Gérance (le cas échéant) lorsque nécessaire.

9.10. Les procès verbaux de toutes assemblées du Conseil de Gérance seront signés par le Président ou par le Secrétaire ou par tout autre Membre du Conseil à qui le Président délègue cette tâche ou le membre qui préside le meeting du fait de l'absence du Président. Des copies ou des extraits de ces procès verbaux qui peuvent être présentés lors de procédures judiciaires ou autres, doivent être signés par le Président ou par le Secrétaire.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil, Représentation.

10.1. Le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour administrer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tous les actes de disposition et d'administration correspondant à l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par ses Statuts à l'Assemblée Générale des Associés seront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et de faire, autoriser et approuver tous les actes et opérations relatifs à la Société non expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale des Associés comme cela peut l'être fixé ci-dessous.

10.2. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Membre du Conseil Unique, valablement engagée par la seule signature du Membre du Conseil Unique, ou, en cas de pluralité de Membres du Conseil, par la signature conjointe de deux Membres du Conseil ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué.

Art. 11. Dividende Intérimaire. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un bilan des comptes préparé par le Conseil d'Administration montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, sachant que le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts.

Art. 12. Indemnisation du Conseil.

12.1. Les Membres du Conseil ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que mandants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs devoirs.

12.2. Soumis aux exceptions et aux limitations listées dans l'Article 12.3. ci-dessous, toute personne qui est, ou a été, un Membre du Conseil ou un directeur de la Société sera indemnisée par la Société autant que la loi le permet contre tous passifs et dépenses raisonnablement encourus et payés par elle en raison d'une plainte, d'une poursuite en justice, d'un procès ou d'une procédure dans lequel elle serait devenue partie ou sinon en vertu de sa qualité ou de son ancienne qualité de Membre du Conseil ou de directeur et contre les montants payés ou encourus par elle dans la transaction ci-dessus. Les mots "plainte", "poursuite en justice", "procès" or "procédure" s'appliqueront à toutes les plaintes, actions en justice, procès ou procédure (civil, pénal ou autre y compris les appels) présentes ou menacés et les mots "passif" et "dépenses" comprendront sans limitation les honoraires des avocats, les coûts de jugements, les montants payés lors de la transactions et les autres passifs.

12.3. Aucune indemnité ne sera versée à un Membre du Conseil ou un directeur:

12.3.1. Contre tout passif de la Société ou de ses associés en raison de fraude, d'une faute délibérée, de la mauvaise foi, de l'insouciance téméraire pour ses obligations et ses devoirs en lien avec la Société;

12.3.2 Toute question pour laquelle il serait finalement statué qu'il avait agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

12.3.3. Dans le cas d'une transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par la cour de la juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

12.4. Le droit à indemnité ici proposé sera séparable, n'affectera aucun autre droit auxquels un Membre du Conseil ou un directeur peut maintenant ou après avoir droit, devra continuer même pour une personne qui a cessé d'être un Membre du Conseil et devra s'étendre au bénéfice des héritiers, exécutants et administrateurs de cette personne. Rien de ce qui est écrit ici ne doit affecter le droit à indemnité auquel le personnel de la société, y compris les directeurs et les administrateurs, auront droit par contrat ou autrement par la loi.

Les dépenses en lien avec la préparation et la représentation de la défense de toute plainte, actions en justice, procès ou procédure de la façon décrite dans ces Statuts ne seront avancées par la Société avant la disposition finale soumise à la réception de tout engagement par ou au nom d'un administrateur ou d'un directeur, de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'a pas le droit à cette indemnité en vertu de cet Article.

Art. 13. Conflicts. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une autre société ou entité ne devra être affecté ou invalidé par le fait que un ou plus des Membres du Conseil ou directeurs de la Société a des intérêts ou est gérant, directeur, employé de cette autre société ou entité. Tout Membre du Conseil ou directeur de la Société qui est gérant, directeur, employé d'une autre société ou entité avec laquelle la Société devra contracter ou sinon s'engager dans des affaires ne devra pas seulement en raison de cette affiliation avec une autre société ou entité être interdit de considérer et voter ou agir sur les questions ayant un lien avec ce contrat ou ces affaires.

Art. 14. Droits ERISA.

14.1. Dans les limites de la Loi de 1915 et aussi longtemps que un Fond ERISA ou ses candidats sont directement ou indirectement Associés de la Société, ce Fond ERISA obtiendra certains droits de gestion dans la Société dans une manière et dans la mesure permettant à ce Fond ERISA d'influencer substantiellement ou de participer dans la gestion de la Société et de ses filiales. Par conséquent, il est convenu au bénéfice de chaque Fond ERISAs individuellement que chaque Fond ERISA ou son prête-nom aura le droit (lesquels droits appartiendront seulement et seront exercés exclusivement par ce Fond ERISA à son profit et pour son propre compte) de temps en temps et à tout moment avec un préavis par écrit de proposer jusqu'à deux personnes pour la nomination de gérants de la Sociétés et de chacune de ses filiales et les Associés et les associés des filiales voteront et prendront toute autre part sociale qui serait nécessaire pour assurer que dans chaque cas où une personne proposée par chaque Fond ERISA aura la fonction de Membre du Conseil conjointement les "ERISA Membres du Conseil") devant être nommé par l'assemblée des Associés en vertu de l'article 19.5.

14.2. Chaque Fond ERISA aura aussi le droit:

14.2.1 de visiter et inspecter chacun des bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et le droit d'inspecter et reproduire les livres et registres de la Société et des ses filiales, aux moments ou le Fond ERISA l'aura raisonnablement requis;

14.2.2 de nommer un représentant pour participer comme observateur à chacune des réunions du Conseil de Gérance de la Société (et chacune des filiales). La nomination et la révocation de ce représentant sera faite par préavis écrit du Fond ERISA à la Société et prendra effet à la délivrance du préavis écrit au siège social de la Société ou à toute réunion du Conseil de Gérance;

14.2.3 de recevoir, dans un temps raisonnable, après sa demande écrite, toutes les informations en relation avec la Société ou ses filiales ou sociétés affiliées, qu'il considère, à sa seule discrétion, comme appropriées, comprenant sans limitation: (i) dans les 30 jours de la fin du mois les informations et déclarations financières consolidées mensuellement, incluant mais sans y être limité les bilans, profits et pertes et les déclarations relatives au flux de trésorerie de la Société et chacune de ses filiales et sociétés affiliées, (ii) dans les 90 jours de la fin de chaque période comptable des déclarations financières consolidées annuelles, (iii) sur une base annuelle et pas plus tard que dans les 30 jours qui précèdent le début de l'exercice social de la Société ou si requis sur une base plus fréquente, le plan d'affaire, le budget et les prévisions et les estimations du flux de trésorerie de la Société et de chacune de ses filiales et sociétés affiliées; (iv) des rapports mensuels comprenant un cadre explicatif sur l'évolution du groupe dans les matières affectant matériellement le com-

merce et les affaires du groupe; et (v) les informations supplémentaires financières ou de gestion que le Fond ERISA peut raisonnablement requérir comprenant tous rapports d'exploitation, budgets, autres rapports financiers et les détails des développements matérielles ou événements ou propositions significatives;

14.2.4 de rencontrer sur une base régulière les Membres du Conseil ou autre personnel de la Société et de ses filiales et ses sociétés affiliées de temps en temps et moyennant un préavis raisonnable à la Société (ou la filiale ou la société affiliée en question) aux fins de consulter, donner un avis, des recommandations et assistance et d'influencer les gérants de la Société (ou ses filiales et sociétés affiliées) ou d'obtenir des informations concernant les opérations commerciales, les conditions financières, les activités et perspectives de la Société (ou de ses filiales ou de ses sociétés affiliées) et de donner son point de vue à ce sujet comprenant, sans limitation, des changements significatifs dans la gestion, le personnel et la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou de nouvelles lignes d'affaires, des acquisitions importantes ou des ventes d'usines et d'équipements, des recherches significatives et des programmes de développement, l'achat ou la vente d'importantes marques de fabrique, licences ou concessions ou le début proposé ou le compromis d'un litige important;

14.2.5 de soumettre des propositions et suggestions au Conseil de Gérance de la Société ou au conseil de l'une quelconque des ses filiales, s'ils n'ont pas été adoptés par la gérance; et

14.2.6 de recevoir, dans une mesure compatible avec la loi applicable (et au regard d'événements qui requièrent une divulgation publique, seulement à la suite de la divulgation publique de la Société au moyen de dépôts légaux de garanties en question ou autrement), un préavis en avance relatif à toutes parts sociales significatives, comprenant, sans limitation, des dividendes extraordinaires, des fusions, des acquisitions ou des ventes d'actifs, des émissions de montants significatifs de dette ou capital et des modifications matérielles aux Statuts, et le droit de se consulter avec la Société en relation à ses actions.

Art. 15. Transfert des Parts Sociales.

15.1. Sauf s'il ne l'a été prévu spécifiquement dans ces Statuts, tout transfert de Parts Sociales (entre les Associés ou des personnes autres que les Associés) doit toujours être soumis, et sera effectif et reconnu par la Société seulement s'il est réalisé en accord avec les dispositions fixées dans ces Statuts. Toute reconnaissance ou inscription d'un transfert de Parts Sociales devra être fait conformément aux dispositions de ces Statuts.

15.2. Les transferts de Parts Sociales (ou d'Autre Instrument) seront soumis à l'accord des Associés représentant au moins 75% (les trois quarts) du capital social de la Société, à moins qu'il n'en soit décidé autrement dans ces Statuts.

15.3. Toute émission ou transfert de Parts Sociales ou d'autres instruments ou d'instruments ou de titres financiers devront en plus, moins qu'il n'en soit décidé autrement dans ces Statuts, être soumis au cessionnaire dans tous les cas, devenant partie au Pacte d'Associés en exécutant l'acte d'adhésion et en prenant tout droit de vote.

15.4. A moins que le Conseil de Gérance n'en décide explicitement autrement, aucune Parts Sociales de la Société ne sera transférée à moins que le cessionnaire, au même moment, acquiert un montant d'autres instruments ou de titres détenus par le cédant proportionnellement aux Parts Sociales.

15.5. Les Associés ont seulement le droit de transférer, céder, vendre, disposer, grever ou créer un intérêt ou un droit ou un droit de suite, sur leurs Parts Sociales ou autres instruments ou titres émis par la Société (ou d'entrer dans un contrat ou une transaction pour le faire) si c'est en accord avec les articles 15.4 et 15.5 seulement:

15.5.1. dans le cas des Fonds Palamon, sur une Syndication; ou

15.5.2. comme autorisé en vertu de l'article 16; ou

15.5.3. lorsque nécessaire, ou par l'effet de l'acceptation d'une offre faite par un acquéreur en vertu de l'article 18; ou

15.5.4. avec le consentement antérieur du Conseil de Gérance, sachant que aucun transfert, cession, Charge ou création d'un intérêt ou d'un droit ou d'un droit de suite, ou au bénéfice, d'un concurrent du Groupe Acquéreur ne sera permis sans le consentement antérieur écrit du Conseil de Gérance.

15.6. Autrement que dans le cas de l'article 15.7, suite à une augmentation de capital, ou de l'émission de titres par la Société, tout Associé ("Associé Existant") doit avoir le droit de souscrire selon les mêmes conditions pour la proportion de nouvelles parts sociales ou titres qui est presque égale à la proportion de la valeur nominale des Parts Sociales détenues par l'Associé Existant par rapport à la valeur nominale de toutes les Parts Sociales sujettes à l'émission. Ces droits doivent, sauf en cas d'urgence tel que justifié par le Conseil de Gérance, être applicable pour une période de 30 jours suivant la décision d'augmenter le capital ou l'émission des nouvelles parts sociales ou titres. Un Associé Existant qui fait parti du Fond Palamon ou un Affilié de celui-ci peut nommer toute personne ou plusieurs de ses Affiliés pour souscrire pour toutes ou quelques unes de ces nouvelles parts sociales ou titres dans la Société pour lesquelles l'Associés Existants a le droit de souscrire du fait de la phrase précédente. Si des nouvelles parts sociales ou titres sont émises avec une prime d'émission ou en lien avec d'autres obligations correspondantes (y compris l'obligation de fournir des financements par le biais de dette supplémentaire (debt funding) les mêmes conditions correspondant à la souscription des nouvelles parts sociales ou titres devra s'appliquer à tous les Associés Existants y compris, pour éviter tout doute, l'article 15.3 et l'article 15.4.

15.7. Le Conseil de Gérance peut demander aux Associés de renoncer à leur droit de souscription de l'article 15.6 et d'accepter un nouvel associé lorsqu'il a été nommé par le Conseil de Gérance comme un souscripteur pour ce nombre

de nouvelles parts sociales ou titres selon les conditions que le Conseil de Gérance déterminera dans sa discrétion raisonnable si:

15.7.1 le Conseil de Gérance prend la décision d'émettre des parts sociales ou autres sûretés en faveur des Gérants existants ou nouveaux du Groupe Acquéreur, soit directement ou par PS KG en tant que leur véhicule, jusqu'à un agrégat maximum (sur une base diluée, mais avant toute dilution faite en vertu de l'article 15.7.2) de jusqu'à 10% des parts sociales ayant le droit de vote; ou

15.7.2. le Conseil de Gérance prend la décision d'investir dans des biens ou des actions d'une autre société ("Investissement Supplémentaire") suite à laquelle toute ou une partie de la contribution est proposée d'être payée par le biais de parts sociales et d'instruments de titres correspondants, sachant que si un nouvel Associé en vertu de l'article 9.5.2 est un Affilié des Fonds Palamon, le Conseil de Gérance doit obtenir un avis de loyauté d'un établissement bancaire indépendant réputé ou d'un conseiller financier concernant l'évaluation des parts sociales ou des biens qui vont être acquis par la Société et les parts sociales et les instruments de dettes que la Société propose d'emmettre.

Sachant que l'émission des nouvelles parts sociales sera décidée par les Associés conformément aux exigences de quorum et de majorité comme fixées dans l'article 19.5

Art. 16. Transferts Autorisés de Palamon.

16.1. Soumis à l'obligation pour tout cessionnaire de devenir parti au Pacte d'Associés comme prévu à l'article 15.4 ci-dessous, pour la durée de cet Accord, les Fonds Palamon (et ses Affiliés y compris PS Holdco S.à r.l.) auront le droit de transférer les Parts Sociales ou toutes autres titres ou instruments émis en leur faveur en lien avec leur investissement à leur seule discrétion:

16.1.1. à des Affiliés ou, par une distribution en nature ou espèce, aux investisseurs sous-jacents de ces Fonds Palamon, ou à un autre investisseur institutionnel qui est conseillé ou administré par un conseiller ou un administrateur de ces Fonds Palamon, ou de ses investisseurs sous-jacents dans chacun de ces cas sans aucune restriction; et

16.1.2. en respect d'un co-investissement ou d'un projet similaire en faveur de directeurs, employés et associés de Palamon Capital Partners, LP et de ses Affiliés ("Projet de Co-Investissement") à toute personne qui détient ou qui va détenir des biens pour un Projet de Co-Investissement ou aux directeurs, employés et associés qui ont droit à ces biens selon le Projet de Co-Investissement ("Transferts Autorisés").

Art. 17. Dispositions de Sortie.

17.1. Dans le cadre de ces Statuts:

17.1.1 un Bon Sortant, un Sortant Anticipé et un Mauvais Sortant sont chacun un "Sortant";

17.1.2. un Gérant qui est en rupture matériel de toutes déclarations faites dans son Certificat de Gérance et/ou qui a violé ses obligations statutaires ou contractuelles issues du Pacte d'Associés, ou ses devoirs fiduciaires d'associé envers la Société ou un Investisseur et qui malgré la demande écrite du Conseil de Gérance n'a pas rectifié la rupture de la violation dans un délai raisonnable est un "Gérant Défaillant" sachant que, à moins que cela ne soit nécessaire pour la qualification de Gérant Défaillant et sauf en cas de fraude ou de défaut volontaire, il n'y aura pas de responsabilité pour rupture de Certificat d'Administration;

17.1.3. un Gérant qui est renvoyé pour faute (qui dans ce cas comprend la fraude, le harcèlement sexuel, la rupture intentionnelle ou par négligence de ses devoirs de directeur ou administrateur d'un membre du Groupe Acquéreur, cette rupture comprend, sans limitation, toute non-observation ou violation des Statuts et, en particulier, tout consentement requis ici auquel le Gérant en sa qualité de Membre du Conseil sera soumis, condamnation à tous délits pénaux qui impliquent soit la fraude soit sont punis par une peine d'emprisonnement) ou qui est un Gérant Défaillant ou qui démissionne ou encore qui quitte son emploi dans le Groupe Acquéreur sans un accord préalable du Conseil de Gérance (sauf dans les cas où sa démission est dans des circonstances où le Sortant a le droit de démissionner pour une faute pour laquelle il est en partie responsable) après le troisième anniversaire de la date de ses investissements dans le Groupe Acquéreur est un "Mauvais Sortant";

17.1.4. un Gérant qui démissionne, est renvoyé ou quitte le Groupe Acquéreur à tout moment jusqu'à la date incluant le troisième anniversaire de la date de ses investissements dans le Groupe Acquéreur est un "Sortant Anticipé";

17.1.5. "Date d'Exercice" signifie la date à laquelle la Société notifie en vertu de l'article 17.4 en exerçant une Option de Sortie;

17.1.6. un Sortant qui n'est ni un Mauvais Sortant ni un Sortant Anticipé est un "Bon Sortant", qui, pour éviter tout doute, comprend un Sortant qui après le troisième anniversaire de la date de ses investissements dans le Groupe Acquéreur, ou après le 31 décembre 2009 en ce qui concerne tout Manager Initial, qui prend sa retraite à l'âge normal statutaire, prend sa retraite pour des raisons de maladie permanente ou meurt ou si après l'expiration de son mandat d'emploi ou de services, cet emploi ou ces services ne sont pas renouvelés, ou si lorsqu'une période initiale minimum avait été prévue pendant lequel il était interdit de résilier avant terme, et que cette période initiale est expirée et qu'il a été mis fin au contrat de façon normale (ordentlich gekündigt) comme tout Sortant qui est approuvé en tant que Bon Sortant par le Conseil de Gérance comme proposé par le Conseil de Gérance;

17.1.7. la date de la démission, du départ ou du renvoi du Gérant par le Groupe Acquéreur ou la date à laquelle il devient un Gérant Défaillant est la "Date de Sortie"; et

17.1.8. le montant investi par un Gérant dans la Société pour acquérir ses Parts Sociales, (plus tous montants subséquentement investis) est son "Coût d'Investissement".

17.1.9. "Valeur du Marché" signifie la valeur juste du marché de l'entière du Risque d'Equity du Gérant Sortant comme défini ci-dessous et accepté par le Sortant et le Conseil de Gérance, comme proposé par le Conseil de Gérance, dans les 30 jours de la Date d'Exercice, ou, à défaut d'accord, comme déterminé par WPS Revision und Treuhand GmbH, Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Steuerberatungsgesellschaft, Bahnhofstrasse 39, 89231 Neu-Ulm ("WPS"), 2/3 des coûts de WPS étant alors supportés par la Société et 1/3 par le Sortant. L'évaluation doit dans tous les cas être faite conformément aux normes comptables IDW S1 de l'Institut der Wirtschaftsprüfer, Düsseldorf (à l'exclusion toutefois de toute méthode d'évaluation des flux de trésorerie au rabais, et en prenant en compte uniquement les méthodes d'évaluation basées sur les bénéfiques) et doit prendre en compte les affaires, les positions du marché et opérationnelles et la condition financière et les prospects du Groupe Acquéreur sur des bases d'intérêts perpétuels et la taille de Risque d'Equity du Gérant Sortant, et pour éviter tout doute, tous droits préférentiels comme fixés à l'article 26.

17.2. Si un Gérant devient un Sortant, la Société, soumis à l'article 16.11 a le droit, à sa discrétion, d'acquérir, ou de nommer un tiers pour acquérir toutes les Parts Sociales et les autres titres ou autres instruments émis par la Société, détenus par ce Gérant, et tout autre membre du Groupe Acquéreur en cette capacité ("Risque d'Equity du Gérant") selon les termes de cet article 16 et chaque Gérant et Véhicule d'Investissement par la signature d'un Acte de Reconnaissance et d'Engagement donne le droit à la Société d'acquérir ou de nommer un acquéreur pour et s'engage à transmettre la propriété et à transférer la totalité du Risque d'Equity du Gérant dans ces circonstances ("Option d'Achat du Sortant").

17.3. A la Date de Sortie, les droits de vote liés au Risque d'Equity du Gérant sont, dans les limites légalement autorisées par la Loi de 1915, suspendus et ni le Sortant ni le Véhicule d'Investissement (le cas échéant) ne devront être autorisés à les exercer. Si et dans la limite de cette suspension cela n'est pas autorisé, le Sortant et son Véhicule d'Investissement devront exercer ces droits seulement comme indiqués par les Fonds Palamon.

17.4. Si la Date de Sortie survient du fait d'un Gérant, puis du fait de l'Option d'Achat du Sortant (l'"Option de Sortie"), l'Option de Sortie pourra être exercée par la Société ou son prête-nom (suite à une résolution du Comité de Rémunération à cet effet) par un avis écrit au Sortant à tout moment jusqu'à 6 mois avant la date proposée pour l'achèvement de la réalisation finale. Dans cet avis d'exercice, la Société ou son prête-nom pourra choisir soit de rembourser soit d'acquérir le Risque d'Equité du Gérant soumis à l'Option de Sortie elle-même ou que par le biais de l'exercice de l'Option de Sortie, le Sortant transfère le Risque d'Equité du Gérant à une personne nommée par lui. Si l'Option de Sortie n'est pas exercée dans la période mentionnée ci-dessus, l'Option de Sortie expire.

17.5. Le prix auquel tout Risque d'Equité du Gérant de tout Gérant est un Gérant d'Origine (autre que Markus Wild) est transféré en vertu de cet article 17 (le "Prix de Transfert") doit être:

17.5.1. dans le cas d'un Sortant Anticipé ou d'un Mauvais Sortant:

- le Coût d'Investissement, plus
- les intérêts s'y rapportant à un taux de 2% par an plus EURIBOR; moins
- l'agrégat de toutes demandes d'indemnités du Groupe Acquéreur contre le Sortant qui ne sont pas discutées ou sont déterminées par une décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, sachant que lorsqu'une demande est pendante à la Date de Sortie aucun Prix de Transfert ne sera du et payé au Sortant avant que la décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, ou un accord sur le montant de l'indemnité, dans un tel cas, sachant que
- l'acquéreur devra payer au Groupe Acquéreur le montant de toute déduction en vertu de cet article 17.5.1 0, et
- le passif du Sortant au Groupe Acquéreur sera traité comme comblé dans ce cas.

17.5.2. Dans le cas d'un Bon Sortant:

- la Valeur du Marché du Risque d'Equité du Gérant; ou s'il est plus élevé,
- le Coût d'Investissement plus l'intérêt s'y rapportant à un taux de 2% par année plus EURIBOR, moins dans tous les cas,
- l'agrégat de toutes demandes d'indemnités du Groupe Acquéreur contre le Sortant qui ne sont pas discutés ou sont déterminés par une décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, sachant que lorsqu'une demande est pendante à la Date de Sortie aucun Prix de Transfert ne sera du et payé au Sortant avant que la décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, ou un accord sur le montant de l'indemnité, dans un tel cas, sachant que
- (i) l'acquéreur devra payer au Groupe Acquéreur le montant de toute déduction en vertu de cet article 17.5.2 (c), et
- (ii) le passif du Sortant au Groupe Acquéreur sera traité comme comblé dans ce cas.

17.6. Le Prix de Transfert défini aux clauses 17.1.5 et 17.1.2 doit être déterminé par rapport à la Date de Sortie. Si toutefois, un Sortant demande à être libéré de son obligation de non-concurrence telle que définie à l'article 27.2, ledit Sortant sera exclu des futures augmentations de valeur, s'il exerce, directement ou indirectement, une activité d'une certaine importance sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne, de la Suisse ou de l'Autriche pour le compte d'un des concurrents de la liste établie dans l'annexe 17.6, ou s'il détient, directement ou indirectement, une participation au capital de l'un de ces concurrents. Tout Sortant ayant l'intention d'exercer une telle activité ou de prendre une telle participation doit immédiatement en informer Luxco Two.

17.7. Si un Prix de Transfert calculé en vertu de l'article 17.5 n'est pas valide ou n'est pas exécutoire juridiquement, le prix légalement valide et exécutoire doit être appliqué à la place.

17.8. Le Prix de Transfert doit, soumis à la disponibilité des financements à la Société ou à son prête-nom, être payable en deux versements, 3 mois et 6 mois après la réalisation du transfert du Risque d'Equité du Gérant, ce transfert doit prendre place aussi vite que cela est possible après l'exercice de l'Option de Sortie soumis au paiement complet du Prix de Transfert.

17.9. Si une Réalisation totale survient dans les 18 mois suivants l'exercice contre un Bon Sortant d'une Option de Sortie, ce dernier a droit à un prix de transfert additionnel d'un montant équivalent à la différence entre le Prix de Transfert tel que défini à l'article 17.5.2 et le bénéfice net que le Sortant aurait reçu s'il avait été Actionnaire au moment de la Réalisation et qu'il détenait encore la Participation au Capital qui a fait l'objet de l'Option de Sortie.

17.10. la Société doit, soumis à l'article 17.13, aussi avoir le droit de rembourser, acquérir ou de nommer un acquéreur pour la totalité du Risque d'Equité d'un Gérant en vertu des dispositions de cet article 17 et chaque Gérant et Véhicule d'Investissement par la signature d'un Acte de Reconnaissance et d'Engagement donne le droit à la Société d'acquérir ou de nommer un acquéreur pour et s'engage à transmettre la propriété et à transférer la totalité du Risque d'Equity du Gérant dans ces circonstances ("l'Option d'Achat par Défaut"):

17.10.1. insolvabilité, concordat, banque-route (y compris toutes les procédures statutaires lui demandant de faire une déclaration sur ses biens) ou des procédures similaires dans toute juridiction formellement ouverte contre le Gérant;

17.10.2. insolvabilité, concordat, banque-route (y compris toutes les procédures statutaires lui demandant de faire une déclaration sur ses biens) ou des procédures similaires dans toute juridiction formellement ouvertes (ou déclinées pour manque de biens) contre tout Véhicule d'Investissement ou toute résolution passée ou demandée ou déclaration faite pour la liquidation, la dissolution ou la cessation de tout Véhicule d'Investissement;

17.10.3. la création de tout Charge sur (à moins que la même chose ne soit finie ou libérée dans les deux mois de sa création) ou toute exécution ou procédure équivalente étant initiée et n'étant pas suspendue ou conservée pendant une période de deux mois contre le Risque d'Equity du Gérant ou tout Véhicule d'Investissement;

17.10.4. le Gérant cessant soit de contrôler soit d'être le propriétaire économique d'au moins 75% de tout Véhicule d'Investissement soit d'être le bénéficiaire sous le schéma selon lequel le Véhicule d'Investissement détient ou administre le Risque d'Equity du Gérant;

17.10.5. Lors du divorce d'un Gérant, si la loi allemande sur le mariage soumis au régime de la communauté des surplus ou de la séparation de biens ne s'applique pas au Gérant et que, en plus, le divorce a un impact sur le contrôle, la propriété économique et la possibilité de transfert du Risque d'Equity du Gérant; et

17.10.6. la rupture ou la tentative de rupture des dispositions de l'article 15.

17.11. Les dispositions de l'article 17.3 à 17.8 s'appliquent mutatis mutandis à l'Option d'Achat par Défaut, sachant que dans ce cas la "Date de Sortie" sera la date à laquelle l'événement de Sortie de l'Option d'Achat par Défaut en vertu de l'article 17.10 surviendra et le Prix de Transfert sera calculé en vertu de l'article 17.5.1.

17.12. Si un Gérant échoue dans l'accomplissement de ses obligations en vertu de l'article 17 en ce qui concerne les Parts Sociales enregistrées en son nom, le Conseil de Gérance peut (et doit, si cela est demandé par les Associés (autre que le gérant en question) autoriser tout Membre du Conseil à exécuter, compléter et livrer comme mandataire pour et au nom de ce Gérant un transfert des Parts Sociales pertinentes en faveur du cessionnaire pertinent dans la limite selon laquelle le cessionnaire ait mis la Société en disposition de ses fonds en lien avec l'apport déterminé en vertu de l'article 17.5 dû pour les Parts Sociales. Les Membres du Conseil doivent autoriser l'enregistrement du(des) transfert(s), après celui-ci la validité de ce(s) transfert(s) ne doit être remis en cause par personne. Chaque Gérant se trouvant en défaut doit rendre les certificats de ses Parts Sociales (le cas échéant) liés aux Parts Sociales (ou fournir une indemnité en fonction dans une forme satisfaisante pour le Conseil de Gérance) à la Société. Au moment, mais pas avant cette remise ou provision, chaque Gérant doit avoir le droit à une contre-partie comme déterminée en vertu de l'article 17.5 due pour les Parts Sociales transférées en son nom, sans intérêt.

17.13. Cet article 17 doit s'appliquer à Markus Wild en fonction de toutes ses Parts Sociales plus, dans tous les cas, toutes Parts Sociales (i) émises et souscrites par Markus Wild suite à l'exercice de son droit de souscription lié à ces Parts Sociales (le cas échéant) ou (ii) si elles lui sont autrement allouées par le Conseil de Gérance ou les Fonds Palamon en tant qu'investissement supplémentaire lié à ces Parts Sociales, et les termes du Risque d'Equity du Gérant devront s'appliquer à ces Parts Sociales référencées dans cet article 17.13 toujours soumises aux modifications fixées dans les articles 17.13.1 à 17.13.2.

17.13.1 Si Markus Wild devient un Bon Sortant, le Prix de Transfert pour son Risque d'Equity du Gérant devra être, dépendant de la date de la Date de Sortie pertinente,

(a) si la Date de Sortie survient au moment ou après le troisième anniversaire mais, avant le quatrième anniversaire de son investissement dans le Groupe Acquéreur, trois (3) cinquième de la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant, plus deux (2) cinquième de (i) le Coût d'Investissement du Risque d'Equity du Gérant avec les intérêts liés depuis la date sus-mentionnée à un taux de 4 pour cent. p.a. ou, si plus bas, (ii) la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant;

(b) si la Date de Sortie survient au moment ou après le quatrième anniversaire, mais, avant le cinquième anniversaire de son investissement dans le Groupe Acquéreur, quatre (4) cinquième de la Valeur du marché du Risque d'Equity du

Gérant, plus un (1) cinquième de (i) le Coût d'Investissement du Risque d'Equity du Gérant avec les intérêts liés depuis la date sus-mentionnée à un taux de 4 pour cent. p.a. ou, si plus bas, (ii) la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant;

(c) si la Date de Sortie survient au moment ou après le cinquième anniversaire de son investissement dans le Groupe Acquéreur, 100 pour cent de la Valeur du marché du Risque d'Equity du Gérant;

moins dans tous les cas fixes en vertu des articles 17.13.1 (a) à l'article 17.13.1 (c) le montant en agrégat de toute demande d'indemnités du Groupe Acquéreur contre le Sortant qui ne sont pas discutées ou sont déterminées par une décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, sachant que lorsqu'une demande est pendante à la Date de Sortie aucun Prix de Transfert ne sera du et payé au Sortant avant la décision finale non susceptible d'appel de la juridiction compétente, ou un accord sur le montant de l'indemnité, dans un tel cas, sachant que

l'acquéreur devra payer au Groupe Acquéreur le montant de toute déduction en vertu de cet article 17.13.1 (d), et le passif du Sortant au Groupe Acquéreur sera traité comme comblé dans ce cas.

17.13.2. Si Markus Wild devient membre de PS KG avant le 31 juillet 2007 au plus tard, au regard de ces Statuts (en particulier les articles 17.1.6 et 17.13.1), toute référence à son investissement dans le Groupe Acquis sera réputée intervenir au 1^{er} juillet 2007.

17.14. L'Article 17.11.1 doit s'appliquer à tout nouveau Gérant qui n'est pas un Gérant d'Origine, à moins que le Conseil de Gérance par une résolution n'ait approuvé son traitement en tant que Gérant d'Origine.

17.15. Dans le cas où un Gérant devient un Sortant ("Èvènement de Sortie") et ce Gérant n'est pas un associé direct de la Société, mais les Parts Sociales allouées à ce Gérant sont détenues par PS KG au nom de ce Gérant, les dispositions de cet article 17 doivent s'appliquer à PS KG à la place du Gérant, mais seulement en lien avec cette participation des Parts Sociales allouées à ce Gérants.

Art. 18. Offre d'Achat et Bring Along.

18.1. Si les Associés détenant plus de 50% des Parts Sociales dans la Société (y compris dans ce cas les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A) ensuite lors de l'émission (les "Investisseurs Vendant") souhaitent vendre toutes leurs Parts Sociales et autres titres ou instruments détenus par eux et trouve un acheteur de bonne foi dans le respect des conditions normales du marché qui n'est pas un Affilié de l'un de ces Associés et accepte les conditions pour la vente à cet acheteur de toutes les Parts Sociales et autres titres ou instruments détenus par eux ou souhaitent faire une Offre de Vente de leurs Parts Sociales sur le marché boursier (supposant que la Société ait été convertie dans la forme juridique correspondante comme autorisée par la Loi de 1915) et le Conseil de Gérance décide ensuite, la réception de la notification écrite de ces faits, tous les propriétaires de Parts Sociales seront liés et s'engageront à accepter tout offre d'un tel acheteur ou l'offre de vente de ces Parts Sociales et de tous autres titres ou instruments émis par la Société pour ce Marché Boursier dans les mêmes conditions acceptées et au même moment où les Investisseurs Vendant vendent ou offrent à la vente leurs Parts Sociales et tous autres titres ou instruments émis par la Société, sachant que (i) si et dans la mesure où les Investisseurs Vendant, acceptent de vendre des catégories de Parts Sociales ou d'autres titres ou investissements différents de ces catégories de Parts Sociales, certificats et autres instruments détenus par les propriétaires de Parts Sociales, la contre-partie pour toutes ces Parts Sociales, certificats et instruments sera allouée conformément à l'article 26 qui s'appliquera mutatis mutandis et (ii) le passif des autres Associés sous toutes représentations, garanties, engagements ou pactes devra être limité (en l'absence d'erreur intentionnel ou de fraude de leur coté) à la valeur de la contre-partie reçue pour leurs parts sociales et autres titres ou instruments). Les Associés doivent renoncer à leur droit de pre-emption, droits de veto et autres droits similaires en vertu de ses Statuts dans ce but.

18.2. Aucune vente de Parts Sociales de la Société ne sera faite par un Associé (la "Partie Vendante") s'il en résultait que toute personne et ses Affiliés (autre que le Groupe Palamon) ("Acheteur") seul, ou agissant de concert avec un groupe de personnes, détenant plus de 50% des Parts Sociales de la Société ensuite lors de l'émission à moins que l'Acheteur n'ait fait une offre le liant (avec aucune autre condition que celle qui s'applique au transfert proposé de toutes les Parts Sociales correspondantes) aux autres Associés d'acquérir toutes leur Parts Sociales et tous autres titres ou instruments émis par la Société et ensuite détenus par eux à un prix égal au prix par Part Sociale (ou une partie) et pour ces autres titres ou instruments offerts par l'Acheteur à la Partie Vendante voulant diversifiée sachant que si et dans la limite où la(les) Partie(s) Vendante(s) a/ont accepté de vendre des catégories de parts sociales, certificats ou instruments différents de ces catégories de parts sociales, certificats ou instrument détenus par les autres propriétaires de Parts Sociales, la contre-partie pour toutes ces parts sociales, certificats et instruments sera allouée conformément à l'article 26 qui s'appliquera mutatis mutandis. L'offre aux autres Associés sera ouverte pour acceptation au moins (quinze) 15 jours après réception de cette offre.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 19.

19.1. Toutes les décisions des Associés sont prises par l'Assemblée Générale des Associés qui se tient au siège social de la Société et cela au moins une fois par an. Cependant, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire dans la mesure où le nombre des Associés ne dépasse pas vingt-cinq, dans un tel cas, les décisions des Associés peuvent être valablement prises par écrit. Toute assemblée régulièrement constituée ou toutes résolutions écrites valables (selon le cas) représenteront l'ensemble des Associés de la Société.

19.2. Chaque Associé peut prendre part aux Assemblées Générales ou résolutions écrites. Chaque Associé a un nombre de votes égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient et peut valablement agir à toute assemblée d'Associés par une procuration spéciale.

19.3. Sauf si une plus forte majorité est prévue ici, les décisions collectives sont seulement valablement prises si elles sont adoptées par les Associés détenant ensemble plus de la moitié du capital.

19.4. Des résolutions écrites unanimes peuvent être prises n'importe quand sans avis préalable, par facsimile, par courriel ou par téléphone ou vidéo-conférences.

Les Associés ne peuvent pas changer la nationalité de la Société autrement que par un consentement unanime. Toutes autres modifications des Statuts requièrent l'accord de la majorité des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un Associé unique, cet Associé exercera les pouvoirs accordés à l'Assemblée Générale des Associés selon les prescriptions de la section XII de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année au 31 décembre, les comptes sont clôturés et le(s) Membre(s) du Conseil prépare(nt) un inventaire comprenant une indication de la valeur du passif et de l'actif de la Société. Chaque Associé peut inspecter l'inventaire sus-mentionné et le bilan au siège social de la Société.

Art. 23. Distribution.

23.1. cinq pour cent (5%) du profit net sont mis de côté pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve ait atteint dix pour cent (10%) du capital social.

23.2. En plus du pro-rata des dividendes de la Société auquel ils ont droit, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A ont droit à un dividende supplémentaire de 10 pour cent. p.a. calculé sur le montant nominal des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A plus la prime d'émission des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, et dans la limite où chaque année le dividende préférentiel n'est pas payé, le Surplus du Compte des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A doit être augmenté en conséquence et toute distribution de profits doit de préférence, être accordée dans l'ordre suivant:

23.2.1 premièrement, aux détenteurs des Parts de Classe Sociale de Catégorie A au prorata et pari passu jusqu'à ce que tout dividende préférentiel échu soit entièrement payé.

23.2.2. deuxièmement, toute distribution au-delà de la distribution prévue à l'article 23.2.1., aux détenteurs des Parts de Classe Sociale de Catégorie A au prorata et pari passu jusqu'à un montant équivalent au montant de la Prime d'Emission A, augmentée de temps en temps conformément à l'article 23.2 plus la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A.

23.2.3, enfin, toute distribution au-delà des distributions prévues aux articles 23.2.1 et 23.2.2, aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B et des Parts Sociales de Catégorie A au prorata de leur participation.

Art. 24. Les Associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur les bases des déclarations de comptes préparées par le Conseil de Gérance, montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la loi ou selon ces Statuts.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 25. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), Associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des Associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et liquider le passif.

Art. 26. Le surplus résultant de la conversion des biens et du paiement du passif sera distribué parmi les Associés comme suit:

26.1. premièrement, tous les instruments de dettes doivent être entièrement rembourser dans l'ordre de priorité spécifié dans ces instruments (à défaut de quoi, pari passu) et pari passu entre les détenteurs d'instrument particulier, y compris dans tous les cas tous les intérêts échus et non payés,

26.2. deuxièmement, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A le montant de la Prime d'Emission A des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A comme augmentée de temps en temps conformément à l'article 23.2, et dans la mesure où elle n'a pas été repayée dans le cadre de l'article 23.2.2, plus le montant nominal des ces Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A sera entièrement rembourser pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, y compris dans tous les cas tous les intérêts échus et non payés,

26.3. troisièmement, toutes les parts sociales supportant une préférence autre que celles référencées en vertu de l'article 26.2 ci-dessus émises par une société étant liquidée seront entièrement rembourser dans l'ordre de préférence

en vertu des Statuts de la Société correspondante et pari passu entre les détenteurs de Parts Sociales de catégorie particulière, y compris dans tous les cas tous les intérêts échus et non payés,

26.4. quatrième, tous les autres titres d'équité (autre que les parts sociales ordinaires) émises et toute prime d'émission ou paiement aux réserves de capital faites par un Associé en lien avec ses Parts Sociales doit être rendu à cet Associé (ou son successeur en titre pour ces parts sociales) le cas échéant,

26.5. finalement ce qui restera de la liquidation sera distribué entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires B et de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A au pro rata de leur participation dans la Société, sachant que cela sera fait dans la limite que ce qui reste soit suffisant pour tous les paiements dus en vertu de l'article 26.1, l'article 26.2, l'article 26.3 et l'article 26.4, cela doit être payé aux personnes correspondantes ayant le droit au pro rata de leur droit en vertu de cet article.

26.6. Les droits de la liquidation précédente s'appliqueront aussi mutatis mutandis dans les limites légalement autorisées dans le cas d'une vente de la totalité ou de substantiellement tous les biens de la Société (ou la Société et ses filiales prise en tant qu'ensemble), une fusion, consolidation or offre publique d'achat de la Société, ou une (partielle) IPO de la Société ou un véhicule créé dans ce but ou une (partielle) Vente ou Offre sur le Marché Boursier par le biais de la vente des Parts Sociales de la Société.

G. Non-concurrence

Art. 27. Les Gérants doivent, aussi longtemps qu'ils sont Associés ou qu'ils détiennent un Risque d'Equité du Gérant par le biais de PS KG (i) ne pas entrer en concurrence directement ou indirectement avec la Société ou toute société du Groupe Acquéreur ni (ii) promouvoir autrement la concurrence d'une tierce partie. Dans le cadre de cet article 27 concurrence ou compétiteur aura la signification de toute activité en tant que employé ou personne indépendante sur le territoire d'Allemagne, d'Autriche ou de Suisse correspondant à la conduite d'achat de systèmes de mise en commun ou de coopérations pour des cliniques et des hôpitaux ou des autres services qui concerne le support d'achat et de pro-curation de cliniques et des hôpitaux; cela comprend la conduite de modèles d'affaire similaires dans ses propres comptes ou au moyen d'autres ou de participations direct ou indirect dans l'achat de coopérations ou d'organisations similaires ou le service pour ces coopération ou organisation comme un employé ou un conseiller.

27.1. L'article 27 n'empêche pas les Gérants de devenir des actionnaires de sociétés anonymes cotées avec un actionariat de moins de 2% du capital social ou des droits de vote.

27.2. Un gérant qui devient Sortant ou Gérant Défaillant conformément aux dispositions de cet accord, sans que soit exercée une Option d'Achat du Sortant prévue à l'article 17.2, ou une Option d'Achat par Défaut prévue à l'article 17.8, a droit de demander à être déchargé de ses obligations de non concurrence prévues à l'article 27, aux conditions suivantes:

27.2.1 La demande doit être adressée par écrit à Luxco Two ou dans le cas ou la Participation au Capital du Manager est détenue par PS KG, à PS KG. Cette demande écrite doit certifier si le Manager entend, directement ou indirectement, poursuivre une activité sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne, en Suisse ou en Autriche, pour le compte de l'un des concurrents de la liste prévue en annexe 17.6, ou prendre une participation directe ou indirecte dans le capital de l'un de ces concurrents.

27.2.2 Luxco Two peut accorder cette décharge pour elle-même ou pour le compte de tous les Associés de Luxco Two;

27.2.3 Un Gérant peut demander une décharge après le terme normal de toute mission, service ou accord de consultant réalisé pour toute société appartenant au Groupe PS, soit par expiration normale du terme ou à la suite de l'expiration normale d'un préavis, mais en tout état de cause seulement après le troisième anniversaire de la date de son investissement dans le Groupe Acquis. Nonobstant la précédente disposition, dans le cas où un Gérant met fin à son contrat de façon exceptionnelle pour une cause grave en raison d'un acte de la société en cause appartenant au Groupe PS, acte pour lequel cette société est entièrement et exclusivement responsable et qui constitue une faute grave de la part de cette société du Groupe PS à l'égard du Gérant, ce Gérant peut demander une décharge à partir de la date de la fin de son contrat.

H. Autres

Art. 28. Toutes les questions qui ne sont pas prévues par ces Statuts doivent être déterminées conformément à la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telles que modifiées.

Art. 29. Définitions.

Affilié Lorsque utilisé (i) avec une référence à une personne spécifique (excluant, cependant toute personne physique), signifiera toute personne qui directement ou indirectement par le biais de un ou plusieurs intermédiaires détient ou contrôle, est détenue ou contrôlée par ou est sous le contrôle commun ou la propriété avec cette personne spécifique. Dans ce but et pour cette définition du Groupe Palamon, le terme "contrôle" (y compris les termes "contrôlant", "contrôlé par" et "sous le contrôle commun avec") signifiera la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de direction et de police d'une personne soit à travers la propriété d'une majorité des titres de vote, soit par contrat ou soit autrement et, pour éviter tout doute, une personne qui est l'associé général d'un limited partnership qui contrôle cette association à risque limitée et en plus lorsque utilisé (ii) avec référence à un membre du Groupe Palamon signifiera tout autre membre du Groupe Palamon;

Charge signifie toute hypothèque, charge, demande, gage, servitude, restriction, cession, sûretés, réserve de propriété ou tout autre arrangement dont l'effet est la création de sûreté ou tout autre intérêt, equity ou autre droit de toute personne ou tout accord ou arrangement pour créer les mêmes, et "grever" sera interpréter conformément;

Fond(s) ERISA signifie tous les deux ou chacun de Palamon EE et Palamon II;

Conseil de Gérance signifie le Conseil de Gérance de la Société à tout moment;

Gérant signifie un directeur ou employé de tout membre du Groupe Acquéreur qui, suite à une résolution du Conseil de Gérance de la Société, est invité à souscrire aux Parts Sociales de la Société et le fait selon les dispositions de ces Statuts;

Gérants d'Origine signifie l'un des Gérants suivants: Hans Gaßner, Markus Wild, Karin Gensow et Werner Buchele;

Groupe Acquéreur Signifie la Société et ses filiales à tout moment;

Groupe Palamon signifie:

(a) les Fonds Palamon;

(b) toute personne qui est un Affilié (dans le cadre de la signification du paragraphe (i) de la définition de Affilié) des Fonds Palamon (les "Affiliés Palamon") y compris les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A;

(c) tout prête-nom des Fonds Palamon ou des Affiliés Palamon détenant des biens ou des parts sociales pour le compte des Fonds Palamon ou des Affiliés Palamon;

(d) tout associé en risque limité ou associé général des Fonds Palamon ou leurs Affiliés;

(e) toute personne contrôlée par les Fonds Palamon ou les Affiliés Palamon ou contrôlée par toute combinaison des Fonds Palamon ou des Affiliés Palamon et tout associé général des Fonds Palamon ou des Affiliés Palamon ou qui est contrôlé par tout associé général de tous Fonds Palamon ou des Affiliés Palamon; et

(f) toute autre plan de limited partnership, fond ou investissement collectif ou co-investissement administré ou contrôlé par (i) un associé général des Fonds Palamon ou (ii) les Fonds Palamon ou (iii) par toute autre personne contrôlée par, ou soumise au contrôle de, l'associé général de tout Fond Palamon (ou les représentant(s) ou détenteur(s) ou trustee (s) de ces association, fond ou plan ou toute personne détentrice ou autre bénéficiaire de ces sus-mentionnée association, fond ou plan);

Loi de 1915 signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée à tout moment;

Luxco Two Share(s) signifie les parts sociales ordinaires, préférentielles dans Luxco Two comme émises et existantes à tout moment;

Luxco Two Shareholder(s) signifie un détenteur de Parts Sociales de Luxco Two à tout moment;

Membre du Conseil signifie un membre du Conseil de Gérance à tout moment (ou son représentant dûment nommé);

Offre de Vente sur le Marché boursier signifie l'admission sur un marché boursier internationalement reconnu des parts sociales (ou des titres équivalents suite à une reconstruction ou à une amalgamation) de la Société (ou ses successeurs légaux le cas échéant) sachant que avant toute Offre de Vente sur le Marché Boursier, la Société devra être convertie en une forme appropriée en vertu de la loi de 1915, ou une filiale totalement possédée par la Société ou une société nouvellement formée ou son successeur légal est une filiale;

Pacte d'Associés signifie tout pacte d'associés qui peut être de temps à autre fait entre la Société et des sociétés immatriculées dans les livres de la Société à tout moment en tant détenteurs de une ou plusieurs Parts Sociales de la Société (comme de temps en temps, ajouté, varié et modifié à tout moment);

Palamon or Fonds Palamon signifie (a) Palamon European Equity II, LP, un limited partnership organisé et existant selon les lois d'Angleterre et d'Ecosse, ayant son siège social au Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, Angleterre ("Palamon II") et (b) Palamon European Equity II "BOA", LP, un limited partnership organisé et existant selon les lois d'Angleterre et d'Ecosse, ayant son siège social au Cleveland House, 33 King Street, London SW1Y 6RJ, Angleterre ("Palamon II BOA")

Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A signifie ces parts sociales préférentielles d'une valeur nominale de EUR 25 chacune qui seront émises avec une prime pour un montant de deux cent six virgule un huit cinq sept (€ 206.1857), calculé sur la base de trente-un millions cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-neuf Euros (€ 31.142.289,-), somme qui correspond à l'investissement total des détenteurs des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A allouables à la prime d'émission globale divisée par le nombre total de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A (la "Prime d'Emission A"), chacune qui donneront droit aux détenteurs de ces Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A à des droits de vote, des droits aux dividendes et à distribution égale à ceux de toutes parts sociales ordinaires, sauf cependant, le fait que le détenteur de chaque Part Sociale Préférentielle de Catégorie A aura le droit à un dividende préférentiel supplémentaire de 10 pour cent. p.a. calculé sur le montant nominal des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A plus la Prime d'Emission A et, dans la limite de chaque année donné que le dividende préférentiel ne soit pas payé, la Prime d'Emission A sera augmentée conformément et les détenteurs de chaque Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A auront le droit à cette liquidation préférentielle et tous les droits de distribution plus décrit à l'article 25;

PS Holdco S.à r.l. signifie une société à responsabilité limitée existant selon les lois de Luxembourg, devant être immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Société, ayant son siège social au 7a, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

PS KG signifie PS Management Beteiligungs GmbH & Co KG, une société en commandite par actions (Kommanditgesellschaft) existant selon les lois allemandes, immatriculée avec le registre du commerce du Tribunal de Ulm sous le numéro HRA 720680, ayant son siège social au Hörvelsinger Weg 35, 89081 Ulm-Jungingen, Germany.

Statut signifie les statuts de la Société comme modifié à tout moment;

Syndication signifie la vente jusqu'à 50% de l'agrégat des parts sociales dans la Société et les autres titres ou instruments détenu par les Fonds Palamon pour un ou plusieurs autres investisseurs dans une période de 12 mois à partir de la date du Pacte d'Associés;

Véhicule d'Investissement signifie toute personne morale, société, association, trust, ou autre personne par le biais ou avec laquelle les Parts Sociales des Gérants ou les autres titres ou instruments émis par la Société ou un autre membre du Groupe Acquéreur sont détenus ou administrés en son nom;

Vente signifie une vente de plus de cinquante pour cent (50%) des parts Sociales de la Société ou des affaires du Groupe Acquéreur dans une transaction ou des séries de transactions liées sachant qu'une Vente n'inclura pas une vente par le biais de la Syndication;

Les autres termes avec une majuscule auront la signification qui leur est donnée dans le Pacte d'Associés

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille Euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 26 février 2008, Relation: EAC/2008/2695. — Reçu deux cent quatre-vingt-six Euros trente-huit cents (57.275 à 0,5% = 286,38 €).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 avril 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008052725/239/1488.

(080058323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

LGIG 2 Property C2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.325.

— EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- Mr Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052399/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04418. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057472) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Scanfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 88.328.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008052331/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04507. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080057067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Blue Sky Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 97.175.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008051349/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP04801. - Reçu 26,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080056662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

Labolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 97, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 137.855.

STATUTS

L'an deux mille huit, le onze mars.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

ONT COMPARU:

1. Monsieur Fabrizio BEI, indépendant, demeurant à Oberkorn, rue Pierre Martin.
2. Monsieur Christian FASSBINDER, indépendant, demeurant à Belvaux, rue des Alliés.
3. La société SOFABEI S.A., avec siège social à L-4301 Esch-sur-Alzette, 97, rue Michel Rodange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés B 116.650, ici représentée par ses deux administrateurs-délégués: Monsieur Fabrizio BEI, prédit, et Monsieur Christian FASSBINDER, prédit, ayant le pouvoir d'engager la prédite société par leurs signatures conjointes.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination, Siège, Durée, Objet, Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de
LABOLUX S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'achat, la vente, l'échange, la promotion et le mise en valeur, tant pour son propre compte que pour compte de tiers, de tous biens immobiliers.

En outre la société peut se porter caution personnelle, réelle, solidaire et indivisible vis-à-vis de tierces personnes.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement auxdites activités ou à des activités similaires susceptibles de favoriser ou de faciliter l'exécution ou le développement de son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (31.000.- EUROS) représenté par mille (100 0) actions d'une valeur nominale de TRENTE-ET-UN EUROS (31.- Euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, aux choix des actionnaires.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Titre II.- Administration, surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommé(s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale, Assemblée Générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le trente septembre à 15.00 heures à Esch-sur-Alzette au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2008.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.) Monsieur Fabrizio BEI, prénommé, dix actions	10
2.) Monsieur Christian FASSBINDER, prénommé, dix actions.	10
3.) La société SOFABEL S.A. prédite, neuf cent quatre-vingt actions	980
TOTAL: MILLE actions	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE-ET-UN MILLE EUROS (EUROS 31.000) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés, commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de MILLE CINQ CENTS EUROS (1500.- €)

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Fabrizio BEI, prénommé.
 - b) Monsieur Christian FASSBINDER, prénommé.
 - c) Madame Annabella VIRGILI, sans état, demeurant à Oberkorn, rue Pierre Martin.
 - d) Madame Mara SCHAMMO, employée privée, demeurant à Belvaux, rue des Alliés.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur-délégué: Monsieur Fabrizio BEI, prénommé et Monsieur Christian FASSBINDER, prénommé.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux administrateurs-délégués.

- 3) Est appelé à la fonction de Président du Conseil d'Administration: Monsieur Fabrizio BEI, prédit.
- 4) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Bureau MODUGNO S.à.r.l., avec siège à L-3313, BERGEM, 130, Grand-Rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 35.889.

- 5) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.
- 6) Le siège social de la société est fixé à L-4301 ESCH-SUR-ALZETTE, 97, rue Michel Rodange.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Fassbinder; Bei, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 mars 2008. Relation: EAC/ 2008/ 3607. — Reçu cent cinquante-cinq euros
31000 à 0,5% = 115.

Le Receveur ff. (signé): m Oehmen.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 14 avril 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008052995/203/131.

(080058470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

UBS Equity Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 31.834.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Pour UBS Equity Fund Management Company S.A.

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Martin Rausch / Michaela Imwinkelried

Associate Director / Executive Director

Référence de publication: 2008052348/1360/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00667. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

Candle LuxCo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 656.975,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.474.

Il résulte des résolutions des Associés en date du 5 janvier 2007 de la société CANDLE LUXCO 2 S.à.r.l. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Election du nouveau Gérant Investisseur pour une durée de 6 ans à compter du 31 décembre 2006:

Madame Tian Tan, née le 03 septembre 1953 à Johore, en Malaisie, et ayant pour adresse le 28 Norland Square, W11 4PV Londres, en Grande-Bretagne.

2. Démission du Gérant Investisseur à compter du 31 décembre 2006:

Monsieur Alistair Peel, né le 31 janvier 1969, et ayant pour adresse le 73 Woburn Avenue, Theydon Bois, CM16 7JR Essex, en Grande-Bretagne.

3. Suite à la cession de parts intervenue en date du 05 septembre 2007 entre Martin Hendricks & Partner et Equity Trust (Jersey) Limited, il résulte que:

- Equity Trust (Jersey) Limited, immatriculé sous le numéro 57583 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Jersey, et domicilié au 28-30 The Parade, JEI IEQ St Helier, à Jersey, détient

1.026 parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale de EUR 25,00

- Martin Hendricks & Partner, immatriculé sous le numéro CH-130.2.011.414-5 auprès du Registre de commerce et des Sociétés suisse, et domicilié au 03 Seedammstrasse, 8808 Pfäffikon, en Suisse, ne détient plus aucune part de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CANDLE LUXCO 2 S.à.r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008051139/683/31.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02368. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080055778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2008.

Carthago Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.847.

STATUTS

L'an deux mille huit, le trois avril.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Stéphane BIVER, employé privé, né à Watermael-Boitsfort le 3 août 1968, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse,

2. Monsieur Alain NOULLET, employé privé, né à Berschem-Sainte-Agathe (Belgique), le 2 novembre 1960, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse,

tous deux représentés par Monsieur Benoît CAILLAUD, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé, datées du 1^{er} avril 2008.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} : dénomination, siège social, objet, durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de "CARTHAGO INVEST S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté par MILLE (1.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (31,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III: Administration

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Art. 9. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué conjointement par deux administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 12. La Société peut avoir un actionnaire unique lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main.

Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit

la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre IV: Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V: Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois de juin à 16.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année sociale, répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

Souscription et libération

Les statuts ayant été arrêtés, toutes les actions ont été souscrites comme suit:

	Actions
1. Monsieur Stéphane BIVER, prénommé, CINQ CENTS	500
2. Monsieur Alain NOULLET, prénommé, CINQ CENTS	500
TOTAL: MILLE	1.000

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 100%, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ MILLE CINQ CENTS EUROS (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Clive GODFREY, Avocat à la Cour, né à Courtrai (Belgique) le 6 août 1954, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, boulevard de la Pétrusse, 128.

- Monsieur Stéphane BIVER, prénommé.

- Monsieur Alain NOULLET, prénommé.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

DATA GRAPHIC S.A, ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128, immatriculée auprès du R.C.S Luxembourg sous le numéro B 42166.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2013.

5. Le siège social de la société est fixé à L-2330 Luxembourg, Boulevard de la Pétrusse, 128.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: B. Caillaud, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 avril 2008, LAC/2008/14463. — Reçu cent cinquante-cinq euros A 0,5%: 155.- €.

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008052801/220/189.

(080058394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

Titano Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 116.084.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008051917/3085/12.

Enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2008, réf. LSO-CP05065. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080056282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 avril 2008.

LGIG Property D3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.324.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 7 avril 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société, avec effet au 7 avril 2008:

- Mr Olivier Dufond, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008052402/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2008, réf. LSO-CP04408. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.

RHS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9650 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.

R.C.S. Luxembourg B 137.833.

STATUTS

L'an deux mil huit, le quatre avril.

Par devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

A comparu:

Monsieur Eddy Jean Paul Ghislain BOLAND, né à Aye (Belgique), le 28 juillet 1970, demeurant à B-6687 Bertogne, Compogne 464

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser un acte d'une société à responsabilité limitée, qu'il déclare constituer pour son compte et entre tous ceux qui en deviendront associés par la suite et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - siège - durée - objet - capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «RHS» Sàrl.

Art. 2. Le siège social de la société est établi dans la commune de Esch-sur-Sûre.

Il pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associés.

Art. 3. La durée de la société est illimitée. Elle pourra être dissoute conformément à la loi.

Art. 4. La société a pour objet le service en entretien et nettoyage de bâtiments divers.

En général, la société pourra faire toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui se rapportent directement ou indirectement à son objet social et qui seraient de nature à faciliter la réalisation et le développement.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune. Toutes les parts ont été intégralement libérées en espèces par l'associé unique Monsieur Eddy BOLAND prénommé, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La propriété des parts sociales résulte des présentes statuts ou des actes de cession de parts régulièrement consentis, sans qu'il y ait lieu à délivrance d'aucun titre.

Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 6. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à un non associé que du consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Dans le même cas, elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de refus de cession les associés non-cédants s'obligent eux-mêmes à reprendre les parts offertes en cession.

Les valeurs de l'actif net du bilan serviront de base pour la détermination de la valeur des parts à céder.

Art. 7. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants à nommer par l'associé unique ou les associés réunis en assemblée générale, qui fixent leurs pouvoirs.

Art. 8. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Pour engager valablement la société, la signature du ou des gérants est requise.

Art. 10. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer. Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, sont consignés dans un registre tenu au siège social.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé participe aux décisions collectives, quel que soit le nombre de voix proportionnellement au nombre de parts qu'il possède. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Les décisions collectives ayant pour objet une modification des statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 11. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année au 31 décembre il sera dressé un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales.
- le solde restant est à libre disposition des associés. En cas de distribution, le solde bénéficiaire sera attribué à l'associé unique ou aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 13. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou d'un associé n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Art. 14. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée des associés.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils son propriétaires.

Art. 15. Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, il est fait référence aux dispositions légales en vigueur.

Mesure transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2008.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à la somme de 1.100,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi à L-9506 Esch-sur-Sûre, 1, rue du Moulin.
 - 2.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée: Monsieur Eddy Boland, prénommé
- La société sera valablement engagée par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Boland, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 7 avril 2008 - WIL/2008/332. - Reçu soixante-deux euros et cinquante cents (= 62,50 €).

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 14 avril 2008.

Anja HOLTZ.

Référence de publication: 2008052928/2724/90.

(080058175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 avril 2008.

GSC European CDO IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 115.206.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2008.

TMF Management Luxembourg S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008052049/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2008, réf. LSO-CP05639. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080057355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 avril 2008.